BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3919 du Mardi 1er octbre 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

ANTIVALEURS

La majorité présidentielle réaffirme sa détermination à accompagner le Gouvernement

(P.3)

OBSEQUES DE JACQUES CHIRAC EN FRANCE

Les dirigeants du monde ont rendu hommage à l'ancien président

Le cercueil de l'ancien président porté en l'église Saint-Sulpice (P.7)

PAROISSE SAINT JEAN MARIE VIANNEY (DIOCÈSE DE POINTE-NOIRE)

Vœux temporaires au sein de la congrégation des sœurs missionnaires de Nazareth

Les nouvelles professes (P.11)

FOOTBALL

Etoile du Congo, super club de l'année!

(P.16)

ENSEIGNEMENT GENERAL

Vers une rentrée scolaire apaisée?

(P.12)

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA / Notaire
46, avenue William GUYNET, Immeuble Galerie marchande de l'ARC, 1er étage
Centre - ville - Brazzaville / E-mail: lockochantal@yahoo.fr/B.P.: 1542 /
Tél.: 05 556 06 19/06 666 26 82
BRAZZAVILLE – REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE

«Clareille's House/les Estudines de Formations Professionnelles», en sigle «C.H.E.F.P.», Société par Actions Simplifiées (SAS)
Au capital de DEUX MILLIONS QUARANTE MILLE (2 040 000) francs CFA
Siège social: 117 bis, Boulevard Denis Sassou-Nguesso, Centre-Ville, Brazzaville (République du Congo)

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du dix-neuf juillet deux mil dix-neuf (19/07/2019), reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire, portant statuts d'une Société par Actions Simplifiées (SAS) dénommée «Clareille's House/les Estudines de Formations Professionnelles», en sigle «C.H.E.F.P.», enregistrés aux recettes des impôts de Ouenzé le vingt-deux juillet deux mil dix-neuf (22/07/2019), folio 129/17, n° 935, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination sociale: la société a pour dénomination sociale «Clareille's House/les Estudines de Formations Professionnelles», en sigle «C.H.E.F.P.»;

Forme sociale: Société par Actions Simplifiées (SAS);

Associés: 1- Monsieur OKO ENGAMBE Egivic Hostert;
2- Monsieur NGAPELA Willy Verol;
3- Madame ATSENDO EKAMOKI Grace;
4- Madame ITOUA GUELOND Nista Feroliche;
5- Madame KIBA NGOBALET Anzelie;
6- Madame DIMI ISSONGO Florinelle;
7-Monsieur ITOUA Josh Anderson;
8-Madame MBON-KOUNIANGANGA Marie Grace A Dieu;
9-Madame BAKEMBA Chrislavie Laure;
10- Monsieur DIMI POH Nobel Vénaël;
11- Madame ONGUIENDE NGALA Claude Pachelie;
12- Madame ONGUIENDE-ONDZE Estelle Francisca.

Capital social: Le capital social est fixé à la somme de DEUX MILLIONS QUARANTE MILLE (2 040 000) francs CFA, divisé en DEUX CENT QUATRE (204) actions de DIX MILLE (10 000) FRANCS CFA chacune, numérotées de UN (1) à DEUX CENT QUATRE (204) entièrement souscrites, libérées et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 117 bis, Boulevard Denis Sassou Nguesso, Centre-ville (République du Congo).

Objet social: La société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger:
- Formation professionnelle, apprentissage des métiers de l'aéroport (Aéronautique), prestations de services, restauration des résidences hôtelières, gestion d'hébergements et logements, intérim dans les entreprises et sociétés.
Et plus généralement, toute opérations industrielles, commerciales ou financières- immobilière ou mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Immatriculation: La SAS Clareille's House/les Estudines de Formations Professionnelles», en sigle «C.H.E.F.P.», a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG-BZV-01-2019-B16-00010 du douze août deux mil dix-neuf (12/08/2019).

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Président: Monsieur STAMM Raymond Nicolas Oscar.

POUR AVIS

Maître Ch. Josiane LOCKO - MAFINA

SOCIETE INTERNATIONAL PETROLEUM SERVICES CONGO, EN SIGLE IPS CONGO
SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION, «SOCIETE EN LIQUIDATION»
AU CAPITAL DE 10.000.000 F.CFA
SIEGE SOCIAL, 8e ETAGE DE L'IMMEUBLE TOUR MAYOMBE, AVENUE CHARLES DE GAULLE
B.P.: 1224, POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM: CG/PNR/10B1588

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Par Assemblée Générale du 26 juin 2019, il a été décidé de la dissolution anticipée de la Société INTERNATIONAL PETROLEUM SERVICES CONGO, en sigle IPS Congo, à compter de cette date, pour diminution de plus de la moitié du capital.

Messieurs Mathias ESSEREKE et André KONG BIAKE, domiciliés à Pointe-Noire, ont été nommés respectivement, liquidateur et co-liquidateur.

Le siège de la liquidation a été fixé à l'immeuble Tour Mayombe, 3e étage, entrée B.

Les liquidateurs exerceront leurs fonctions conformément à l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) du Tribunal du Commerce de Pointe-Noire.

Le PCA

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33
Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77
Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43
Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79
Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

AVIS DE RECRUTEMENT

Un grand Groupe Financier Africain, installé au Congo Brazzaville depuis plus de 10 ans, recrute pour assurer le développement et l'efficacité de son Réseau:

• Titre du poste: Directeur Commercial profil Banque assurance
• Nombre de poste: 1
• Lieu: Brazzaville
• Contrat: CDI
• Classement: Cadre

Résumé des Missions:
Placée sous la responsabilité du Directeur Général, la personne recherchée assurera les missions suivantes:

• Définir en accord avec le Directeur Général, la stratégie et les objectifs de production des services relevant de sa Direction ainsi que ceux de ses collaborateurs immédiats;
• Elaborer le projet de budget des activités commerciales de la société;
• Déterminer et coordonner les moyens à développer pour assurer la réalisation des prévisions;
• Identifier les attentes des clients, leur apporter des solutions pertinentes;
• Mettre en place des objectifs prévisionnels de la société en terme de chiffre d'affaires, de recouvrement des impayées et de charges de commissions;
• Coordonner les activités de sa direction (notamment en matière de prospection, gestion de la clientèle et des intermédiaires);

• Rédiger et /ou Viser les projets de conventions en rapport avec la Direction technique;
• Etablir les tableaux de bord mensuels présentant les réalisations par produit et les écarts de ces réalisations par rapport aux prévisions budgétaires de l'année (reporting mensuel);
• Prendre en charge le portefeuille Entreprise;
• Rédiger le rapport d'activités mensuel sur le niveau des activités commerciales de la société;
• Entretenir le portefeuille par des visites périodiques aux entreprises et aux intermédiaires
• Développer les nouvelles relations commerciales et améliorer les relations existantes;

• Surveiller les mouvements du portefeuille et contrôler le recouvrement des arriérés;
• Réaliser toutes les autres tâches confiées par le Directeur Général ou nécessaires au bon fonctionnement de sa Direction.

Conditions:
• Etre titulaire d'un diplôme de type Bac + 5 minimum en Management ou gestion Commerciale, communication d'entreprise, prospective, gestion d'entreprise, finances (option Banque & Assurance) ou économie;
• Avoir une expérience d'au moins 5 ans à un poste similaire;
• Avoir une aisance relationnelle, un esprit de créativité, d'innovation et d'analyse stratégique, être pro actif et réactif, autonome et capable de prendre la parole en public;
• Avoir le sens de responsabilité et des aptitudes managériales prouvées;
• Capacité à travailler sous pression.

Pour participer à notre sélection, nous vous remercions de déposer votre dossier de candidature à notre adresse mail: recrutementgroupe@gmail.com avec la mention «Candidature au poste de Directeur Commercial profil Banque assurance», au plus tard le 15 octobre 2019 à 15 heures.

Composition du dossier:
- Lettre de motivation adressée au Directeur Général du Groupe Financier,
- Un curriculum vitae;
- Un récépissé d'inscription au registre de l'ONEMO.

ANTIVALEURS

La majorité présidentielle réaffirme sa détermination à accompagner le Gouvernement

Les partis de la majorité présidentielle se sont retrouvés le vendredi 29 septembre dernier au Palais des congrès en assemblée générale, sous l'autorité de Pierre Ngolo, président par intérim de cette plateforme politique qui soutient le président de la République. Les questions essentiellement politiques et économiques se rapportant à la vie nationale ont été au centre de cette rencontre qui a connu une forte mobilisation des militants et sympathisants.

Ils étaient venus en grand nombre dans leur hâte de se voir définir le cap au moment où une lassitude perceptible gagne quelques-uns.

La majorité présidentielle tarde à asseoir une ligne directrice en conformité avec la voie tracée par le président de la République sur les antivaleurs alors que sa principale frange, le PCT, est secouée par des querelles de clocher, d'où l'absence remarquée de certains de ses ténors à cette rencontre qualifiée de rentrée politique.

Face à ces errements à l'évidence déstabilisants, reprendre la main et fixer un cap conséquent apparaissaient impérieux pour le directoire de cette plateforme politique. Quoi qu'il en soit, l'accord conclu entre le Congo et le FMI, la découverte et l'exploitation pétrolière dans le delta de la Cuvette, la récente visite de travail du président Denis Sassou Nguesso en France, le 5e Forum ''Investir en Afrique'', sont des sujets qui ont été abordés.

Dans son mot d'ouverture, Pierre Ngolo a rendu un hommage à Jacques Chirac, ancien président français, décédé le 26 septembre 2019, à Paris. Pour lui, la conjoncture économique et financière difficile que traverse le Congo, contribue à décupler l'inspiration ainsi que l'activisme de leurs adversaires qui inondent la République des Fake New et des chimères. *«Nous devons agir absolument pour que le Gouvernement s'attèle efficacement à mettre en œuvre le programme conclu avec le FMI et prenne toutes les initiatives de relance de l'économie nationale pour que les Congolais retrouvent espoir et gaieté. Nous n'avons pas le droit de décevoir le peuple qui nous a fait confiance»,* a-t-il dit.

Le ministre d'Etat Gilbert Ondongo a, quant à lui, expliqué l'accord conclu avec le FMI le 11 juillet dernier. *«Cet accord de prêt d'un montant de 448,6 millions de dollars américains, soit 259 milliards de F.CFA, est classé dans la catégorie des prêts concessionnaires du FMI, relevant précisément de la facilité élargie de crédit. Après analyse du mémorandum des politiques économiques et financiers qui constituent le programme, le Gouvernement a identifié 48 mesures dont la mise en œuvre correcte aboutirait au succès ou plutôt à une bonne exécution du programme»*, a-t-il précisé.

Tout en se réservant d'inventorier ces différentes mesures, Gilbert Ondongo a néanmoins indiqué qu'elles sont disponibles au niveau des administrations compétentes et même sur certains sites Web. *«Chaque mesure identifiée par le Gouvernement comporte une échéance de son exécution et une indication sur l'Institution ou l'organisme chargé de sa mise en œuvre.*

Les présidents des partis de la majorité présidentielle

Les Institutions concernées sont: la présidence de la République et le Gouvernement pour la plus grande partie. La Cour des comptes et de discipline budgétaire est aussi concernée. Au nombre des établissements publics impliqués, il y a la SNPC. Le suivi de la mise en œuvre du programme: il est créé au niveau du Gouvernement, un Comité de suivi du programme basé au ministère des Finances et du budget. A l'Assemblée nationale, il est mis en place une Commission ad hoc de 15 membres représentant toutes les sensibilités politiques qui a charge du suivi de la mise en œuvre du programme. Au niveau du FMI, le programme fera l'objet d'un suivi semestriel par le Conseil d'administration qui s'appuiera sur les revues du programme organisées au Congo par l'équipe pays du FMI. La prochaine revue est prévue pour le mois de décembre 2019. Elle évaluera ce que le Congo a pu faire pendant les premiers mois de la mise en œuvre du programme».

A l'issue des débats, les militants ont jeté leur dévolu sur les questions sociales, notamment les salaires, les bourses et les pensions des retraités pour lesquelles la salle s'est montrée enthousiaste. Même s'il n'a pas été fait état du remaniement de l'équipe gouvernementale, il a pourtant été évoqué en sourdine par nombre de militants.

Dans la déclaration rendue publique, les partis de la majorité présidentielle ont réaffirmé leur satisfaction quant à l'aboutissement *«heureux des longues et âpres négociations qui ont conduit à la signature d'un accord avec le FMI»*. Tout comme leur soutien au président de la République et au Gouvernement qu'ils ont exhorté à mettre en œuvre les mesures et la feuille de route issues de ces négociations; *«à travailler sans relâche pour ne pas décevoir les espoirs suscités par la conclusion de cet accord».*

Les cadres et militants

La majorité présidentielle a aussi réaffirmé sa détermination à suivre l'application par le Gouvernement des termes de l'accord FMI-Congo. Ces partis ont salué l'annonce de la découverte du gisement dans le Delta de la Cuvette. *«Cette découverte est d'une importance économique majeure d'autant plus que les opérations d'exploration menées ont mis en évidence la présence de réserve de pétrole de qualité. Il n'y a donc pas lieu d'inviter la polémique dans ce sujet, mais plutôt encourager cette société et tous les opérateurs compétents à tout entreprendre pour la réussite de ce projet qui devrait contribuer à l'amélioration de la situation économique du pays»*, ont-ils fait savoir.

Face aux tentatives, selon eux, de manipulation, de désinformation et de déstabilisation, ils ont appelé à la sérénité, à la vigilance, au renforcement de la cohésion, de l'unité nationale et de la mise en avant de l'intérêt général.

Ils ont par ailleurs réaffirmé leur soutien au président de la République et l'engagement à accompagner le Gouvernement dans la lutte contre les antivaleurs et toute autre comportement déviant, afin de juguler la crise économique et financière que traverse le pays.

Clôturant les travaux, Pierre Ngolo a invité les partis de la majorité présidentielle à être désormais sur le terrain pour passer le message de la majorité, *«contrer toute campagne de diversion, de mensonge, de désinformation et de désintoxication».*

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Jacques Chirac

L'ancien président français est mort; il a été enterré. Des personnalités du monde, toutes aussi illustres les unes que les autres, sont allées prendre part à la messe d'adieu, s'incliner devant sa dépouille à Paris et dire adieu à un homme et ses symboles. L'Afrique n'a pas été en reste: notre propre Président de la République s'est rendu en France pour l'occasion. Manière de réaffirmer le lien privilégié qui a existé entre eux deux et de s'incliner devant le corps d'un ami.

Mais la mort de M. Chirac a été aussi l'occasion de se rendre compte que le politiquement correct prime toujours sur la sincérité des sentiments. Et que, suivant le camp où l'on se trouve, on ne peut avoir sur l'ancienne puissance coloniale et sur ses dirigeants successifs une opinion à imposer à tous. Unique.

M. Chirac s'en est allé; d'aucuns l'ont appelé *«Chirac l'Africain»*. Une façon de dire, qui ne sonne pas de la même manière à Abidjan et à Libreville; à Brazzaville et à Niamey. Si, à Brazzaville, la population lambda peut se rappeler le fameux Pont du Centenaire, devenu aujourd'hui un ouvrage de quelque pâleur face à des viaducs plus rutilants, il y a une partie de l'opinion qui a, sur la guerre de 1997 surtout, une opinion qui n'est pas franchement joyeuse. Ni à la gloire du défunt.

On se rappellera aussi le 9e Sommet de la Francophonie, à Beyrouth, au Liban. Une véritable humiliation pour nous, Congolais. Notre candidat, Henri Lopès, qui faisait consensus, a été balayé du plat de la main par un Jacques Chirac intransigeant: c'est Abdou Diouf, ancien Président du Sénégal, qui est passé!

Ces petites et grandes fâcheries ne sont pas des exceptions dommageables en Françafrique. Toutes les familles, qu'elles soient politiques ou biologiques, en connaissent. Et comme toutes les familles, ou du moins la majorité d'entre elles, c'est la mort qui souvent rappelle à l'essentiel. Or, entre la France et l'Afrique; entre la France et le Congo, les occasions de célébrer les avancées sont certainement plus nombreuses, ou valent plus la peine d'être soulignées que les coups tordus ou les histoires de barbouzes.

Jacques Chirac s'en va au moment où un des combats qu'il n'avait qu'esquissé au Sommet de la Terre de Durban, en Afrique du Sud, en 2002, commence à prendre de l'ampleur. *«Notre maison brûle et nous regardons ailleurs»*. Depuis lors, les changements climatiques sont véritablement devenus une préoccupation mondiale. Le Pape François en personne y a consacré une encyclique de grande épaisseur en 2015, Laudato Si, sur la sauvegarde de la Maison commune.

Les grandes figures de l'histoire sont ainsi: on peut ne regarder que les moments d'égarement qu'ils peuvent avoir connus. Ou alors contempler l'immensité et la profondeur des intuitions qu'ils ont eues, de l'action qu'ils ont accomplie ou voulu accomplir.

Albert S. MIANZOUKOUTA

TOURISME

«Gagner la bataille de l'attractivité», affirme Arlette Soudan-Nonault

Tous les 27 septembre, l'humanité célèbre la Journée mondiale du tourisme. Cette année, elle a été placée sous le thème: «Tourisme et emploi: un avenir meilleur pour tous». A cette occasion, le Gouvernement a rendu publique une déclaration lue par Mme Arlette Soudan-Nonault, ministre du Tourisme et de l'environnement. *«Le Congo regorge de potentialités. Il nous revient à toutes et à tous d'en prendre conscience, afin de gagner la bataille de l'attractivité»*, a-t-elle déclaré.

Cette journée vise à sensibiliser la communauté internationale sur l'importance du tourisme et de ses valeurs sociales, culturelles, politiques et économiques. Le tourisme constitue, d'après la ministre, *«un puissant outil de création d'emplois et une force motrice de la croissance économique et du développement»*. Selon les données du Conseil mondial du tourisme et des voyageurs, en 2015 le tourisme a créé plus de 107 millions d'emplois (soit 3,6% de l'emploi total pour 3% du PIB mondial) et contribué, directement et indirectement, à la création de 284 millions d'emplois, soit l'équivalent d'un emploi sur onze dans le monde.

Mme Arlette Soudan-Nonault

En 2026, a dit Arlette Soudan-Nonault, ces chiffres devraient atteindre 370 millions d'emplois, soit un emploi sur neuf. *«Le tourisme, dans de nombreux pays dont le nôtre, représente l'option de développement économique durable la plus fiable, et l'une des principales sources d'épargne potentielle en devises étrangères. Si le tourisme met l'accent sur la réduction de la pauvreté, il est en mesure de bénéficier directement aux groupes les plus pauvres, grâce à l'emploi des populations locales dans les entreprises touristiques, à l'approvisionnement en biens et services aux touristes, ou par la création de petites entreprises communautaires locales. Son impact sur les niveaux de réduction de la pauvreté est donc largement positif».*

Pour la ministre, *«le tourisme est un secteur de main-d'œuvre important, formé traditionnellement par des petites et micro entreprises. De nombreuses activités touristiques sont particulièrement vouées aux femmes, aux jeunes et aux groupes de populations marginales telles que les minorités ethniques. Un nombre non négligeable d'emplois touristiques est facilement accessible aux plus démunis, car ces emplois requièrent de faibles capacités et de petits investissements. Certains peuvent être à temps partiel et servir ainsi de revenus com-*

(Suite en page 4)

ACTION HUMANITAIRE

Se prémunir des conséquences découlant des catastrophes

Le Comité national des opérations humanitaires de 35 urgentistes composé de cadres civils et militaires s'est rendu à Kinkala, dans le département du Pool, jeudi 26 septembre 2019, en vue de doter les collectivités locales des mécanismes de gestion des catastrophes humanitaires. C'est Mme Antoinette Dinga Dzondo, ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, qui a procédé au lancement des ateliers départementaux de formation et d'appropriation du mécanisme humanitaire de la République du Congo. En présence de Cyr Modeste Kouame, représentant du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) au Congo; du préfet du département du Pool, Georges Kilebé; du président du conseil départemental, ainsi que d'autres personnalités.

Les officiels

Le but de cet atelier qui est le premier d'une série prévue sur l'ensemble du territoire national, notamment dans sept départements, est de familiariser les directeurs départementaux avec le nouveau système national standardisé de gestion des situations humanitaires.

Photo de famille

Cyr Modeste Kouame a indiqué que le choix de Kinkala pour le lancement de ce processus de renforcement des capacités est tout un symbole, au regard du contexte humanitaire actuel du département qui continue de mobiliser l'attention tant des autorités nationales que de la communauté internationale.

Dans le cadre de la gestion des situations humanitaires d'urgence, une équipe composée des cadres des différents ministères concernés a été formée au mécanisme humanitaire, outil permettant de maîtriser la hiérarchie de niveau de prise de décision et d'action interconnectés et interdépendants entre les ministères impliqués dans l'action humanitaire, d'une part, et entre les ministères, les départements et les collectivités locales, d'autre part.

Suite à la demande du Gouvernement, *«le HCR s'est engagé dans le processus de renforcement des capacités des cadres du ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire, ainsi que d'autres ministères directement et indirectement impliqués dans l'action humanitaire, en matière de droit international humanitaire. Le 21 novembre 2017, le Gouvernement par le biais du ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire et le HCR ont signé un protocole d'accord sur le renforcement des capacités en matière de protection et d'assistance aux réfugiés et aux personnes déplacées internes en République du Congo. Le document a été paraphé du côté congolais par Mme Antoinette Dinga Dzondo, et pour le HCR par son représentant au Congo, Cyr Modeste Kouame.*

La signature de ce protocole d'accord, qualifiée d'avancée historique, était la réponse positive de la sollicitation du Gouvernement du Congo auprès du HCR pour un appui technique et le renforcement des capacités des cadres en matière de droit international des réfugiés et de réponses humanitaires. Cet engagement est un long processus qui a commencé depuis le mois de mai 2017 et qui a abouti à la signature de ce protocole d'accord. Ce processus a permis l'organisation d'une série d'ateliers de formation de 35 urgentistes composés de civils et de militaires issus de 15 ministères impliqués. Le HCR avec l'aide des pays donateurs est fortement impliqué dans la mise en œuvre du plan de secours conjoint Gouvernement/ ONU en faveur des personnes déplacées internes dans les domaines de la protection et de l'assistance en biens domestiques. Selon les disponibilités financières, le HCR poursuivra ses activités en faveur des populations ciblées dans le plan de réponse humanitaire», a réaffirmé le représentant du HCR au Congo.

Mme Antoinette Dinga Dzondo a indiqué que la mise en œuvre de ce mécanisme, cadre de référence plus inclusif et ambitieux de réduction des risques de catastrophes, à partir de l'ensemble des outils qui le composent, permettra à coup sûr au Congo de se prémunir des conséquences découlant des catastrophes ou d'en amoindrir les risques.

«Sur la base de l'accord de partenariat signé entre le ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire et le HCR en 2017, les cadres des ministères directement et indirectement impliqués dans l'action humanitaire, ont bénéficié de diverses formations liées à la gestion des crises humanitaires. Ces ateliers de formation ont été de grands moments de discussions sur les fondements, les cadres d'actions, le cadre institutionnel et opérationnel, ainsi que sur les procédures opérationnelles standards du mécanisme humanitaire de la République du Congo. Ils ont été complétés par des exercices de simulation d'une situation d'urgence basée sur le scénario de la RDC. Au bout de deux ans de formation, une élite appelée Urgentistes a été formée et prête à intervenir pour n'importe quelle situation humanitaire. Le Congo peut s'en féliciter de disposer désormais d'une ressource humaine qualifiée, prête à être déployée pour aller au secours des populations en détresse humanitaire, ceci grâce à l'appui technique et financier du HCR. Compte tenu des enjeux et des défis auxquels notre pays pourrait faire face, il est important de travailler en étroite collaboration avec tous les partenaires tant nationaux qu'internationaux, afin de mieux coordonner les efforts et rechercher ainsi plus de synergies dans la mise en œuvre des réponses», a précisé Mme Antoinette Dinga Dzondo.

Pascal BIOZI KIMINOU

«Gagner la bataille de l'attractivité»...

(Suite de la page 3)

plémentaires à d'autres activités», a-t-elle rappelé.

Le tourisme, a-t-elle encore affirmé, est considéré comme le quatrième secteur exportateur au monde après le pétrole, les produits chimiques et l'automobile. *«Il offre de nombreuses possibilités d'emplois. Au Congo, les emplois créés dans le domaine du tourisme, sont très variés. Ils sont de trois types: les emplois directs, qui correspondent à des activités purement touristiques à savoir, l'hébergement, les transports, les tours opérateurs, les agences de voyage; les emplois indirects qui correspondent à des activités partiellement touristiques, particulièrement les transports, restaurants, bars, centres de loisirs et de sports; les emplois induits qui correspondent à des activités non touristiques par nature mais productrices de biens et services qui sont consommés par les touristes: agriculture, artisanat, transport…les activités touristiques sont de nature structurante et touchent tous les secteurs de l'activité économique, par effet d'ondes concentriques».*

Avec un parc hôtelier qui comptait en 2017, 1152 établissements d'hébergement, toutes catégories confondues, pour une capacité hôtelière de 11.778 chambres, l'hôtellerie au Congo, qui s'accompagne le plus souvent de la restauration, a poursuivi la ministre, *«procure un emploi à 10.348 Congolais».*

Partant de ce constant, elle a indiqué que le tourisme était un secteur d'avenir au Congo: *«Il est porteur de croissance et d'emplois, à la seule condition que les pouvoirs publics et le secteur privé lui accordent une attention soutenue à travers un partenariat solide, un cadre législatif et réglementaire cohérent et des investissements multiformes allant de la diversification structurelle, à la construction des infrastructures, de la fourniture des équipements à la formation du personnel dans des structures appropriées».*

Cyr Armel YABBAT-NGO

EDUCATION

Inauguration officielle de l'école inclusive destinée aux élèves non-voyants et voyants

Un établissement flambant neuf dénommé Emmaüs, situé dans la Commune de Kintélé à Brazzaville, œuvre de l'ONG Viens et Vois, réalisée en partenariat avec la Mission évangélique Braille (MEB) de Suisse, a été inauguré dans l'allégresse samedi 21 septembre 2019 par le directeur de cabinet de la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Christian Aboké-Ndza. C'était en présence d'Adolphe Mbou-Maba, directeur de cabinet du ministre de l'enseignement primaire, ainsi que de nombreux invités dont certains sont venus de la Suisse, de la RD Congo et du Cameroun.

Photo de famille et visite d'une salle de classe

Devenue une réalité aujourd'hui, l'école Emmaüs accueillera pendant la nouvelle rentrée scolaire les élèves non-voyants et voyants pour assurer leur éducation. L'établissement compte pour l'instant un bâtiment R+1 qui présente les caractéristiques architecturales de l'immeuble, comme le rez-de-chaussée avec 4 salles de classe de 20m2 d'une capacité de 24 places ; des salles de 24m2 de 30 places. Il compte aussi une salle informatique ou cyber café, une cantine scolaire, une cuisine et des toilettes. Au premier niveau, il y a de salles de classe de même dimension ; une bibliothèque, une salle d'archives; une salle de conseil ; un bloc administratif et un bureau du président de l'association. Le coût de la construction s'élève à 211.866.519 F CFA, et les travaux réalisés par la société Congo-engenering ont duré trente mois.

Remerciant tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette œuvre, Emerson Massa, président de l'ONG Viens et Vois, a affirmé: *«Au terme d'intenses efforts de suivi, de sensibilisation et de communication, la construction a été achevée. Ce jour, nous manifestons le sentiment d'être comblé. Après le défi de la réalisation, il nous reste celui de l'exploitation et de la maintenance du bâtiment, et nous en ferons bon usage»,* a-t-il promis. Il a invité par la suite les parents d'élèves à inscrire leurs enfants dans cette école: «*Nous sommes ravis de l'accompagnement des ministères en charge des Affaires sociales, mais aussi de l'enseignement primaire. Nous avons fixé un prix modeste de 7500 F.CFA pour les frais d'écolage chaque fin du mois, l'inscription à 2000 F. Nous demandons à nos frères et sœurs de fréquenter cette école construite pour eux, afin de fraterniser et retrouver la joie de vivre».*

Le secrétaire général de la Mission évangélique Braille, Thoma Vuilleumier a fait le plaidoyer des enfants vivant avec des déficiences visuelles appelés à jouer pleinement leur rôle dans la société congolaise. «*C'est surtout à nous tous, une intelligence à mettre à profit pour la société. Tous ceux qui pensent qu'une personne handicapée de la vue est inutile, et ne peut rien apporter à la société, la simple vue de ce bâtiment devant nous doit faire réfléchir. Ce sont des personnes aveugles, malvoyantes qui sont à l'origine et à la conception de ce projet que nous inaugurons aujourd'hui»*, a-t-il dit.

Cet établissement, a dit Christian Aboké-Ndza, a été créé pour garantir à tous les enfants handicapés et non handicapés les mêmes opportunités de réussite. *«L'éducation inclusive est donc une mise en œuvre des principes de la non scolarisation des personnes handicapées. C'est donc une priorité pour le Gouvernement car, en mars 2007, le ministère des Affaires sociales avec l'appui de l'UNESCO élaborait le cadre stratégique sur la scolarisation et la ré-scolarisation des enfants handicapés. La politique nationale d'action sociale et son plan de développement 2018-2022 met en exergue la scolarisation des enfants handicapés. Il s'agit de faire progresser tous les élèves en réduisant les écarts entre les non handicapés et les handicapés. L'école inclusive est l'école de l'équité, du vivre ensemble, le lieu d'apprendre ensemble»*, a-t-il souligné.

Alain-Patrick MASSAMBA

PARCELLES A VENDRE

- A Moungali, proche de l'avenue Maya-Maya

- Au quartier La Glacière, vers le PSP

Tél: 06 627 93 78

05 586 25 83

JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

«Le management administratif» au centre d'un séminaire de renforcement des capacités des directeurs départementaux

La ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga, a procédé le 26 septembre 2019 à l'ouverture du séminaire de renforcement des capacités administratives des directeurs départementaux, sur le thème: «le management administratif». En présence des ministres Hugues Ngouélondelé, des Sports et de l'éducation physique, et Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi.

Après l'ouverture des travaux

Ce séminaire, clôturé le 27 septembre, était l'occasion pour le ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique, de réanimer les connaissances des directeurs départementaux. *«Il vient à point nommé pour combler les attentes administratives exprimées au niveau de nos différentes directions départementales»,* a expliqué Mme Destinée Hermella Doukaga.

Pour elle, les directeurs départementaux sont la courroie de transmission du ministère vers les populations. Or, *«force est de constater que l'impulsion donnée à notre programme d'action au niveau central, ne trouve que très peu d'écho dans les départements pour ce qui est de l'exercice de relai, notamment les activités d'envergure nationale ou internationale»,* a-t-elle déployé

Face à cet état de fait, la ministre a rappelé à ses directeurs départementaux que leur meilleure action se trouve sur le terrain. *«Sur votre dynamisme repose l'animation de notre ministère dans vos départements respectifs. Votre implication personnelle doit être mise à contribution»*, a-t-elle exigé.

Destinée Hermella Doukaga

A l'issue de ce séminaire, *«j'attends de vous les femmes et les hommes d'action, de la créativité et de l'innovation. Ce qui par ailleurs sous-entend le bannissement des anciennes considérations consistant à mettre la question financière au centre de toute préoccupation alors que seule l'imagination compte et l'initiative est primordiale»*, a dit Mme Destinée Hermella Doukaga.

Ce séminaire se voulait un cadre de partage d'informations relatives à la politique du ministère. A ce stade, *«il me paraît important que vous puissiez vous approprier les différents objectifs dévolus à cette activité en vue de vous conformer à la vision du chef de l'Etat qui, soucieux du rôle que doit jouer les agents de l'administration publique, prévoir dans son projet de société, de mettre les femmes et les hommes au cœur du développement».*

Elle a exhorté les participants à l'appropriation des missions qui leur sont dévolues dans la mise en œuvre de la feuille de route du ministère. *«J'ai bon espoir au sortir de ce séminaire que vous aurez acquis des outils supplémentaires responsables à l'atteinte des objectifs visés dans une approche de synergie d'action qui permet d'assumer toutes les performances recherchées»*, a déclaré la ministre.

Pendant deux jours, les participants ont acquis des notions en éducation civique, morale ainsi que des connaissances en éthique et en déontologie professionnelle. Tout en se perfectionnant sur les fondamentaux administratifs, ils ont en outre acquis les techniques et méthodes de promotion des activités menées par le ministère de tutelle.

Cyr Armel YABBAT-NGO

CUVETTE-OUEST

Thierry Hobie lance un appel à la concorde des fils et filles de Kellé

A la faveur de sa descente parlementaire, le député PCT, élu de la circonscription unique de Kellé, département de la Cuvette-Ouest, Thierry Hobie, a organisé du 21 au 22 septembre dernier, une rencontre citoyenne qui a réuni les notables, les détenteurs des officines «Nzobi», les chefs de village et de quartier, ainsi que la population. Objectif: interroger toutes ces composantes sur la manière dont leurs ancêtres ont vécu leur époque et voir dans quelle mesure concilier ce mode de vie avec la modernité. Ils ont pris l'engagement de promouvoir l'unité et le vivre ensemble.

Thierry Hobie

Cette rencontre citoyenne a été un grand moment d'échange qui a permis aux uns et aux autres de se ressourcer et de revisiter l'histoire de la contrée avec toutes ses valeurs morales, sociales et culturelles. Des valeurs sacrées, inviolables, qui caractérisent le propre du «Mbéré».

Pour les jeunes générations, c'était l'occasion de faire école auprès des doyens. Le député Thierry Hobie, l'initiateur de la rencontre, a expliqué sa motivation. *«Voici bientôt 20 ans que malheureusement lors des élections organisées dans notre pays, soient-elles locales, législatives ou présidentielles, Kellé a toujours été mis sur orbite par les médias comme étant une circonscription noire. Les législatives, par exemple, sont organisées, mais à Kellé, c'est souvent deux ou trois fois. Cette attitude présente Kellé comme une circonscription qui n'applique pas le respect des lois de la République. Pire, depuis 20 ans, on a observé une violence exercée sur les fonctionnaires de l'Etat, en poste à Kellé. Cette violence, que je dirais aveugle, malheureusement, se traduit par mort d'hommes. Certains dépositaires des pouvoirs soient-ils d'Etat ou coutumiers n'osent pas trouver des solutions aux problèmes qui se posent à nous, sous l'arbre à palable comme nos ancêtres le faisaient»*, a-t-il déploré.

Et de poursuivre: *«les injures, la calomnie, la haine, l'invective etc… sont devenues une pratique courante entre les fils et filles de Kellé. Quelques fois, tout cela est mis sur les réseaux sociaux. Etant le premier notable de Kellé, car élu, donc détenteur de la légimité et de l'égalité, j'ai cru bon de lancer des initiatives aux frères et sœurs qui exercent le pouvoir d'Etat ou simplement sont originaires de Kellé, afin de trouver des solutions consensuelles et poser les jalons pour un vivre ensemble à Kellé»*, a-t-il souligné.

Cette démarche, a relevé le député, a été accueillie avec un grand enthousiasme par toutes les composantes de la rencontre qui ont apporté chacune la solution quant à un mode de vie que leurs ancêtres ont mené. *«Tous ont scellé la réconciliation sous le mât du drapeau de la République, en plein centre de Kellé, par un rituel inhabituel. En scellant l'amour et le pardon, ils ont pris le ferme engagement du ''plus jamais ça'' à Kellé».*

Thierry Hobie a demandé pardon à la République, aux fonctionnaires qui sont souvent maltraités à Kellé et à toutes les victimes de l'intolérance des populations. En véritable sapeur-pompier, le député a lancé un appel à la concorde des fils et filles de Kellé.

.

Pascal AZAD DOKO

La Semaine Africaine votre journal

Coup d'oeil en biais

Relance attendue des projets de coopération Congo Chine

L'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, a annoncé jeudi 26 septembre dernier la relance de certains projets de coopération sino-congolaise, dont l'exécution a connu un ralentissement relatif à la crise économique et financière qui affecte le pays. Au nombre de ces projets, figurent la construction des Tours jumelles et du Centre commercial de Mpila, à Brazzaville, la réalisation de la télévision numérique et de la troisième phase de la couverture nationale en télécommunication. La Chine appuie aussi le Congo dans la construction de la zone économique spéciale de Pointe-Noire. Le projet comportera, entre autres, des industries de sidérurgie et de métallurgie, ainsi qu'une plateforme logistique. Il est également prévu l'érection d'un port minéralier et d'autres infrastructures connexes.

Mobiliser les financements durables pour les aires protégées dans le Bassin du Congo

Les délégués de six pays de la sous-région Afrique centrale se sont réunis à Brazzaville jeudi 26 septembre 2019, pour peaufiner une stratégie des financements dans le cadre de leur projet de partenariat pour la conservation de la biodiversité. La rareté des budgets pour les aires protégées dans le Bassin du Congo constitue l'une des principales difficultés que rencontre la mise en œuvre des projets durables, pour le suivi de la politique de gestion des parcs naturels et l'appui aux initiatives locales. Les subventions nationales sont insuffisantes par rapport aux besoins.

Sécuriser le tronçon Brazzaville /Pointe-Noire

La société La Congolaise des routes (LCR) a décidé d'apporter plus de sécurité aux usagers. Une convention de partenariat a été signée entre la société LCR et la force publique à Brazzaville, le 18 septembre 2019, en vue de la sécurisation et la fiabilisation du trafic sur la route n°1. Selon les termes de l'accord, les signataires agiront conformément aux règles communautaires, tirées du code de la CEMAC

Présence importante des kiosques sur les trottoirs

Plusieurs kiosques menant des activités diverses sont érigés sur les trottoirs des principales avenues de Brazzaville. Ils constituent maintenant un obstacle pour les piétons qui utilisent ces trottoirs, surtout pendant les heures de pointe, à des endroits de grande affluence, par exemple devant les marchés, à l'entrée du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville et aux arrêts de bus.

La situation pétrolière nationale nécessite de la prudence

Le directeur général de Total E&P Congo, Martin Deffontaines, lors de son entrevue avec le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo, le 26 septembre dernier à Brazzaville, a appelé les pouvoirs publics à plus de prudence sur la situation pétrolière nationale au regard de la volatilité du marché en dépit de la stabilisation du prix du pétrole. La société Total E&P Congo est un acteur important du tissu industriel du pays. Selon Martin Deffontaines, le contexte économique est peu compliqué en ce moment.

Du riz avarié saisi et détruit à Pointe-Noire

A la suite de la décision des services de répression de la fraude et de contrôle de la qualité des produits, 16000 sacs de riz (l'équivalent d'un conteneur de 20 pieds) devenu toxique pour l'homme ont été détruits à Pointe-Noire la semaine passée. Ce riz en provenance du Liban était importé par un commerçant véreux, au mépris des lois et règlement en vigueur, ont souligné les autorités. Le conteneur a été intercepté au Port autonome de Pointe-Noire il y a plus d'un mois. Des prélèvements sur un échantillon analysé à Pointe-Noire et en France ont confirmé que le produit était de mauvaise qualité et donc impropre à la consommation, donnant ainsi raison à ceux qui avaient interpellé les Congolais par le truchement des réseaux sociaux, en les mettant en garde à cause de la dangerosité du riz en question. Si les 16000 sacs ont été incinérés, quel sort est réservé à l'importateur véreux et ses complices? En principe, ils devraient être sous les verrous, car les Congolais sont passés à côté d'un empoisonnement collectif aux conséquences incalculables.

A Yaba, l'école est malade

A Yaba, un village du district d'Ollombo, dans le département des ¨Plateaux, l'école ne fonctionne pas normalement depuis plusieurs années. Non seulement l'unique bâtiment du cycle primaire est en lambeaux et les élèves n'y apprennent pas dans les meilleures conditions possibles, mais le cycle n'est pas complet, puisque les classes du Cours moyen (CM I et CM II) n'existent pas. C'est une école infirme qui oblige les admis aux deux dernières classes du cycle primaire de traverser chaque jour l'Alima pour poursuivre leurs études à Ntokou. Et malheureusement aussi, les classes sont tenues par des bénévoles qui disparaissent dans la nature en pleine période scolaire. La situation de Yaba est similaire à celle de plusieurs autres localités du pays. A l'orée de la rentrée scolaire 2019-2020, une source affirme qu'il n'y a eu ni rentrée administrative, ni rentrée pédagogique.

ACADEMIE NATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU CONGO

Relancer les activités de recherche

L'Académie nationale des sciences et technologies du Congo (ANSTC) a tenu vendredi 27 septembre 2019 sa première session thématique à laquelle tous les membres fondateurs ont participé. Cette session présidée par le professeur Assori Itoua Ngaporo, président de l'ANSTC, avait pour but de mettre en évidence les raisons de la création de l'ANSTC et demander aux membres de présenter leurs travaux de recherche.

A. Itoua Ngaporo

Assori Itoua Ngaporo a évoqué les difficultés que rencontre l'ANSTC depuis sa création, à cause de sa non-reconnaissance par l'Etat. L'académie n'a pas mené d'activités de recherche.
Créée en décembre 2011, l'ANSTC est une société savante à but non lucratif, placée sous le parrainage et la protection du Chef de l'Etat. Elle est une association indépendante, apolitique, laïque et pérenne avec pour missions, entre autres, d'assister et conseiller l'Etat congolais, les institutions politiques, publiques et privées, dans la définition, la formation, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique nationale en matière de science et de technologie par l'établissement et la publication des travaux scientifiques.

Photo de famille

Présentant l'académie, Assori Itoua Ngaporo a souligné que du grec Akademia et du mot latin Academia, qui ce mot désigne le «jardin d'Akadémos», lieu d'Athènes où Platon enseignait, une école philosophique fondée par lui en 387 avant Jésus-Christ. Aujourd'hui, le mot académie est donné à différentes institutions. Elle est une société d'écrivains, de savants ou d'artistes reconnus par leurs pairs. L'ANSTC est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il existe actuellement des académies des sciences pratiquement dans tous les pays. Les académies nationales des sciences, a-t-il dit représentent l'excellence scientifique et exercent une mission d'expertise et de promotion des sciences auprès des dirigeants politiques. Elles se réunissent périodiquement et constituent des réseaux inter-académiques. Ceux-ci interviennent dans le même esprit, à une échelle toutefois plus étendue. On distingue plusieurs types de réseaux inter-académiques: réseaux mondial, européen, africain, américain, asiatique.
L'académie nationale des sciences a pour missions d'encourager la vie scientifique, de promouvoir l'enseignement des sciences, de transmettre les connaissances, de favoriser les collaborations internationales, d'assurer un rôle d'expertise et de conseil.
L'ANSTC encourage la vie scientifique et contribue au progrès des sciences et leurs applications. Elle entretient avec vigilance une réflexion constante sur l'organisation de la recherche, de la formation par la recherche, sur la qualité de l'enseignement des sciences à tous les niveaux en proposant des activités adaptées. L'académie rassemble des scientifiques de haut niveau et associe des scientifiques étrangers, choisis les uns et les autres parmi les plus éminents. On compte aujourd'hui 27 académies des sciences dans les pays africains et l'ANSTC est l'avant dernière à être créée.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Qui me répondra?

Le récent sommet sur les ODD (Objectifs du développement durable) visait à faire le point sur les avancées réalisées depuis le début du siècle. Quel en est le résultat?

Gaspard NKOUNKOU (La Base, Brazzaville)

ARTISANAT ARTISANAT

Se mettre ensemble pour mieux se faire entendre

La ministre Yvonne Adélaïde Mougany, des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel est convaincue que l'artisanat peut être au cœur du développement socio-économique du Congo. Elle l'a encore signifié jeudi 19 septembre 2019, lors de l'atelier de lancement de la campagne de structuration du secteur informel à Brazzaville. Un échantillon de 225 promoteurs à raison de cinq personnes par arrondissement recensés parmi les métiers les plus représentatifs comme la coiffure, la couture, la mécanique, la soudure ou la vulcanisation ont pris part à cet atelier qui a duré deux jours.

Les participants à l'atelier

Après avoir rappelé les principaux résultats de la cartographie du secteur informel menée en 2018 jusqu'à la mi-2019, Mme la ministre a articulé son message autour de trois axes: Les enseignements de la cartographie réalisée sur l'ensemble du territoire national, les principaux résultats de la structuration et les artisans eux-mêmes.
Après la phase d'identification des acteurs réalisée à Brazzaville et Pointe-Noire, la ministre des PME a indiqué que le recensement a dénombré 42.295 unités économiques, avec un taux moyen de création de 2,29% au cours des neuf dernières années. Elles employaient globalement 76.764 personnes, en générant un chiffre d'affaires de plus de 3.165 milliards de Francs Cfa en 2017. Les résultats ont indiqué également que les unités individuelles sont les plus nombreuses à 61,57%, les promoteurs sont en majorité de nationalité congolaise à 68,67% parmi lesquels, 72,69% sont des hommes. Enfin, c'est le commerce, l'alimentation, la couture, la coiffure qui constituent le gros lot des activités à côté d'autres métiers comme, la menuiserie, le bois, l'aluminium, la plomberie, l'électricité, le froid, la climatisation, la mécanique, la bijouterie, les agences de voyage, de décoration et sérigraphie, les bureaux de change, les cabinets-conseils et de soins, les auto-écoles. En définitive, le secteur informel recèle de potentialités qu'il convient d'exploiter au mieux possible pour en faire un acteur majeur d'une diversification réussie.
«L'objectif de cet atelier est de mettre en place des groupements, réseaux, coopératives et toutes autres formes d'associations permettant collectivement de mieux faire entendre la voix du secteur informel pour présenter, promouvoir et défendre les intérêts de ses membres, de servir de lieu de réception, de partage et de diffusion de l'information, d'accès aux formations, conseils, assistance ainsi que d'expression plus efficiente des solidarités», a indiqué Mme Mougany.
La ministre des PME a fait savoir que le troisième intérêt réside dans le souci de maximiser l'impact des interventions présentes, et surtout futures, visant l'amélioration tant de l'environnement technique de travail que les conditions socio-économiques des bénéficiaires en les regroupant au niveau le plus atteignable possible, selon les métiers ou les filières. «La structuration du secteur informel va compléter le dispositif visant l'amélioration du climat des affaires au Congo qui passe par la formation professionnelle qualifiante des artisans. Elle s'adresse à tous ceux qui exerce individuellement ou collectivement des activités dans l'économie informelle. Les bénéfices des complémentarités issues d'un tel mouvement sont nettement plus nombreux et profitables, comme le dit l'adage: l'union fait la force».
Au cours de cet atelier, les participants qui se sont regroupés par unité économique autour des animateurs, sous la supervision du directeur des études et de la planification au ministère des PME, ont échangé, discuté et apporté des suggestions sur le développement de leurs unités.
Clôturant les travaux, Auguste Batangouna, conseiller aux PME de Mme Yvonne Adélaïde Mougany, a fait savoir que le secteur artisanal congolais représente un enjeu très important dans le développement socio-économique. Conscient de la grande capacité, du savoir-faire et de l'esprit de créativité dont sont les artisans, le ministère des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel mettra en place un cadre adéquat de développement et de promotion des artisans, à travers la formation professionnelle, l'accès aux équipements moderne de travail, au financement, la délivrance de manière gratuite des autorisations d'exercice et la carte professionnelle d'artisan.
Pour parvenir à ces résultats, cinq organisations des acteurs par métiers et par arrondissement ont été mises en place. Elles auront pour tâche de continuer le travail de sensibilisation et d'enrôlement des nouveaux membres. «Le but essentiel de ce programme est de mettre en place un dispositif d'appui direct à ces petites activités informelles qui leurs permettent de réaliser leur potentiel productif et de lever les obstacles qui les bloquent sur la voie royale du développement. La vision du ministère des PME est de faire du secteur informel un levier de croissance, de dynamisation en tant que moyen de lutte contre la pauvreté», a précisé Auguste Batangouna.

Pascal BIOZI KIMINOU

CONFÉRENCE

S'impliquer pour des alternatives aux mesures du FMI

La Fondation Niosi a organisé une conférence–débats sur le thème *«Impacts sociaux des mesures dans le programme entre le Gouvernement congolais et le FMI»*. Elle s'est déroulée à l'Institut français du Congo, à Brazzaville, mercredi 25 septembre 2019. Le thème a été développé par Félix Batantou-Oumba, de l'association Terre et village, membre de la plateforme du Conseil de concertation des Ong de développement, sous la modération de Josué Ndamba, de la Fondation Niosi.

Josué Ndamba et Félix Batantou-Oumba

Sensibiliser et informer le public sur l'implication de la société civile pour un suivi critique de la mise en œuvre de l'accord programme conclu entre le Gouvernement et le FMI, au regard des mesures prises pour l'application de ce programme qui pourraient être antisociales: tel était l'objectif visé. A ce titre, la société civile s'organise pour proposer des alternatives à ces mesures drastiques pour les populations.
La présentation du thème a suscité un grand engouement du public, qui a voulu savoir les impacts des différentes mesures du programme. D'emblée, le conférencier a fait savoir que la société civile n'a pas été associée à l'élaboration du programme conclu le 11 juillet dernier entre le Gouvernement et le FMI. Du fait que ce programme concerne les citoyens et les communautés de base, la société civile est obligée de s'organiser pour s'impliquer dans le suivi critique et non béat de son application. Beaucoup de mesures prises pourraient avoir des conséquences énormes.
Après la réaction de la salle, Félix Batantou-Oumba a expliqué: «Nous travaillons sur les documents officiels, notamment le dossier que le Gouvernement avait envoyé au FMI pour demander un appui de cet organisme en présentant son mémorandum des politiques économiques et financières. A l'intérieur, il y a plusieurs mesures qui ne sont pas quantifiées. Ce qui est important, c'est de les répertorier, s'il faut arriver à 48 ou plus et même moins. A chaque mesure, il y a une échéance. C'est sur cette base que nous travaillons. Il y aura des impacts sociaux négatifs. C'est sur ces aspects négatifs que nous sommes vigilants. Le FMI n'est toujours pas d'accord avec les subventions. Certains produits sont subventionnés par l'Etat comme les produits pétroliers. Si ces subventions sont levées, cela entrainera l'augmentation des prix de nombreux produits, avec toutes les conséquences».
Le conférencier a pris l'exemple de la Fonction publique en se référant à l'ajustement budgétaire de l'exercice 2019. On ne peut plus embaucher à la Fonction publique. Un plan d'action de réduction graduelle de la masse salariale en pourcentage du PIB non pétrolier dès l'année 2019 a été adopté pour le non remplacement systématique des départs à la retraite, sauf pour les secteurs sociaux. Il est prévu le blocage des effets financiers des avancements, des révisions administratives et les autres promotions. Selon lui, depuis longtemps le pays est axé sur le fonctionnariat. Malheureusement, toutes les mesures de diversification de l'économie ne sont pas appuyées à travers les petites et moyennes entreprises (PME). C'est pourquoi, les gens restent encore sur le fonctionnariat. Les PME qui doivent être porteuses des petits projets ne sont pas appuyées. Cette façon de faire pose de sérieux problèmes.
Quelques participants ont réagi. Diop Mahouckous, expert en gestion financière et comptable s'est interrogé sur le poids de l'implication de la société civile. «Elle doit continuer en amplifiant son implication tout en relayant l'effort qu'elle fournit pour que cela soit connu de la population et que celle–ci suive tout ce qui se fait». Pour Jean Marie Bamokena, l'implication de la société civile n'est pas tout. «On sait très bien que la concertation est au cœur de l'élaboration, de l'adoption et de la mise en œuvre. On ne peut pas avoir conçu une politique ailleurs et demander aux autres de participer sans avoir eu la possibilité de discuter de l'opportunité et de l'efficacité de ces mesures en amont».

Philippe BANZ

OBSEQUES DE JACQUES CHIRAC EN FRANCE

Les dirigeants du monde ont rendu hommage à l'ancien président

«Aux grands hommes la patrie reconnaissante»! C'est la devise qui semblait s'appliquer au dernier hommage que les Français ont rendu ce lundi 30 septembre à leur ancien président Jacques Désiré Chirac (1932-2019), décédé jeudi 26 septembre. Une trentaine de chefs d'Etat et de gouvernement ont fait le déplacement de Paris pour participer à ses obsèques. Jacques Chirac a été porté en terre au cimetière du Montparnasse, où il repose désormais dans le caveau familial, aux côtés de sa fille ainée Laurence décédée en 2016.

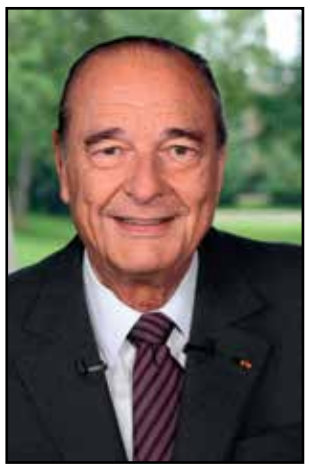

Jacques Chirac

Le cercueil de l'ancien président porté en l'église Saint-Sulpice

Les hommages officiels lui ont été rendus à l'occasion de la cérémonie aux Invalides et lors de la messe des funérailles célébrée par Mgr Michel Aupetit, archevêque de Paris, en l'église Saint-Sulpice, à laquelle a participé sa fille Claude Chirac accompagnée de son époux Frédéric Salat-Baroux, qui avait annoncé la mort de l'ancien président.

Côté officiels, toute la classe politique française, dont les anciens présidents Valéry Giscard d'Estaing, François Hollande et Nicolas Sarkozy, était présente. Parmi les dirigeants d'Afrique, on pouvait noter la présence du Congolais Denis Sassou-Nguesso, du Togolais Faure Gnassingbé, du Djiboutien Ismaïl Omar Guelleh, ainsi que du prince Moulay El Hassan et de Pascaline Bongo qui ont respectivement représenté le roi Mohamed VI du Maroc et Ali Bongo Ondimba le président gabonais.

Ces hommages ont commencé par une cérémonie privée et sobre en la cathédrale Saint-Louis des Invalides. C'est à l'hôtel des Invalides en effet, que Chirac a reçu l'hommage populaire des Français toute la journée du dimanche 29 septembre. Son cercueil recouvert du drapeau tricolore bleu, blanc, rouge y était exposé. Cette étape avait suivi l'hommage débuté le jour de sa mort au palais de l'Elysée où le président Macron avait ouvert le livre d'or pour recueillir les messages de condoléances. Lundi, l'illustre disparu a également reçu des hommages militaires en présence du président Macron avant la messe des funérailles qui a précédé son inhumation dans la stricte intimité familiale.

Personnage de haute stature qui s'est forgé avec l'aide de Bernadette son épouse qui a accompagné son combat politique de bout en bout, Jacques Chirac a aimé les peuples du monde à travers ses cinq continents, avec une prédilection pour l'Afrique et l'Asie notamment le Proche et le Moyen-Orient. En Afrique, ses liens étroits avec Omar Bongo du Gabon, Gnassingbé Eyadema du Togo, Denis Sassou-Nguesso du Congo ou le roi Hassan II du Maroc ne font l'ombre d'aucun doute. Au Proche et Moyen-Orient, il a développé des relations profondes avec l'Israélien Shimon Perez et le Libanais Rafik Hariri dont le fils Saad Hariri, actuel premier ministre de son pays a tenu à sauvegarder l'héritage.

Lundi, les drapeaux étaient en berne sur tous les édifices publics en France, et une minute de silence a été observée dans toutes les administrations du pays en mémoire de Jacques Chirac. Pour beaucoup de Français, l'homme incarnait la France et le gaullisme dont il se définissait comme l'héritier du général De Gaulle. Il a été plébiscité meilleur président de la Ve République avec une popularité égalant celle du général De Gaulle.

La vie de l'ancien président français a connu aussi des heures sombres. La dissolution de l'Assemblée nationale en 1997 reste l'un des points faibles de son règne de douze ans. Au sein de sa famille politique le Rassemblement pour la République (RPR, aujourd'hui Les Républicains, LR) il est resté marqué par la trahison subie de ses compagnons de route Charles Pasqua et Philippe Séguin, puis d'Edouard Balladur et Nicolas Sarkozy, tous des poids lourds de la Droite française. Dans la mémoire collective, le musée du Quai Branly à Paris qu'il a initié et qui porte son nom fait partie des symboles qu'il lègue au patrimoine culturel français. Il contient des œuvres inestimables des peuples dits «premiers» rassemblés en un seul lieu pour la postérité. Jacques Chirac avait accédé pour la première fois à la magistrature suprême le 7 mai 1995.

Aristide Ghislain NGOUMA

CAMEROUN

Ouverture du dialogue sur fond de divergences

Le dialogue national s'est ouvert au palais des Congrès de Yaoundé ce lundi 30 septembre 2019. Cette grand-messe rassemble dans la capitale camerounaise les dirigeants du pays, les séparatistes dont plusieurs leaders des régions anglophones concernées par la crise. Mais du côté des opposants, des langues continuent à se délier pour exiger l'ouverture à toutes les forces vives du pays. Un avis que ne partage pas le pouvoir qui affirme avoir associé l'ensemble du peuple camerounais autour de la table.

Le Premier ministre à l'ouverture des travaux

Après avoir fait preuve d'intransigeance, le président Biya a convoqué mi-septembre ce «Grand dialogue national» à Yaoundé. Il est présidé du 30 septembre au 4 octobre 2019 par le Premier ministre chef du gouvernement Joseph Dion Ngute, et a pour ambition de mettre un terme à la crise qui sévit dans les deux régions du Nord-ouest et du Sud-ouest, où vit la plus grande partie de la minorité anglophone du Cameroun: 16%. Certains natifs de ces régions exigent le retour au fédéralisme alors que d'autres réclament la partition du pays. Deux hypothèses que rejette farouchement le pouvoir de Paul Biya.

D'après Georges Ewane, porte-parole du dialogue, les autorités ont eu des échanges avec certains séparatistes. Si elles ont décelé chez certains une disponibilité à discuter et chez d'autres moins d'ouverture, elles ont tenu à adresser des invitations à tous. Très actif sur le sujet, Mark Bareta, partisan de la sécession, est présenté par Yaoundé comme celui qui a montré le plus d'ouverture. Georges Ewane explique que c'est par son truchement que certaines invitations ont été adressées aux séparatistes.

Vendredi, Mark Bareta a toutefois annoncé ne pas participer à ce dialogue, affirmant que «la seule façon de mener de véritables négociations était de le faire sur un terrain neutre». Parmi les seize leaders séparatistes anglophones conviés au dialogue, des éminents chefs de groupes armés, comme Ebenezer Akwanga et Cho Ayaba, ont annoncé leur refus d'y participer.

Ce chef de groupe armé estime qu'avec ce dialogue, le Cameroun veut jeter *«de la poudre aux yeux de la communauté internationale plutôt que de trouver une solution complète et durable à la raison pour laquelle nous sommes en guerre: l'annexion de notre patrie»*.

Azer ZATABULI

AVIS DE VENTE

Particulier vend un terrain de 1460m², soit 3 parcelles et demie, au bord du Djoué à Mantsimou, terrain plat (réf. usine IMPRECO).

Contact: 06 494 60 93/04 494 92 99

NIGERIA

La police libère des garçons violentés dans une école coranique

Plus de 300 garçons victimes de tortures et de violences corporelles ont été secourus jeudi dernier par la police nigériane dans une école caronique à Kaduna, dans le Nord du pays. Surnommée «la maison de l'horreur», c'est le vendredi 27 septembre que le Nigeria a découvert avec effroi, l'existence de cette école coranique.

Une des victimes des violences infligées aux jeunes garçons

C'est lors d'une descente menée dans une maison du quartier Rigasa, que la police de Kaduna a fait la découverte de ces 300 élèves et étudiants de nationalités différentes enfermés et enchaînés. Les responsables de l'établissement leur faisaient vivre des conditions inhumaines et dégradantes sous-couvert de leur apprendre le coran et de les redresser pédagogiquement, a expliqué le porte-parole de la police de l'Etat de Kaduna, Yakubu Sabo. Il a précisé que le propriétaire de l'établissement et ses six assistants ont été arrêtés. Selon lui, certaines d'entre les victimes ont déclaré avoir subi des violences corporelles infligées par leurs professeurs.

Des images ont été diffusées dans laquelles, on voit un enfant avec le dos couvert de plaies à vif visiblement causées par des coups de fouet, et un autre enchaîné a des barres de fer et une foule de jeunes garçons entassés dans une cour insalubre. Un lieu de torture a été trouvé par la police. Les élèves y étaient suspendus à des chaînes et battus lorsque les enseignants estimaient qu'ils avaient commis une faute.

L'une des victimes Bello Hamzan, a affirmé qu'il devait partir étudier les mathématiques en Afrique du Sud lorsque sa famille l'a amené dans *«la maison de l'horreur»*. Il y a trois mois, «ils prétendaient nous enseigner *le coran et l'islam, mais ils font beaucoup de choses ici. Ceux qui ont tenté de s'echapper d'ici ont écopé de punitions sévères: on les attachait et les suspendait au plafond. Au cours de mon séjour ici, quelqu'un est mort des suites des tortures. D'autres étaient morts avant à cause de problèmes de santé et de tortures car ils nous donnent une nourriture très pauvre et nous ne mangeons que deux fois par jour»*.

Les parents de certaines victimes originaires de Kaduna, convoqués par la police, ont été choqués et horrifiés quand ils ont vu l'état dans lequel étaient leurs enfants. Ils n'avaient aucune idée de ce qu'ils vivaient selon le porte-parole de la police. Ils apportaient régulièrement la nourriture à leurs enfants et étaient autorisés à les voir une fois tous les trois mois.

Toutefois, Yakubu Sabo précise que les parents d'élèves n'étaient pas autorisés à entrer dans la maison pour voir ce qui s'y passait. Les enfants étaient amenés à l'extérieur pour les rencontrer un bref instant.

Destevyle NKOU-NOUK'S (Stagiaire)

SENEGAL

Khalifa Sall gracié par le président Macky Sall

L'ex-maire de Dakar Khalifa Sall incarcéré pendant deux ans a été gracié par le président Macky Sall. La décision a été annoncée à la surprise générale dimanche 29 septembre dernier. A sa sortie de prison, Khalifa Sall a été salué par ses partisans et sa mère qui lui ont renouvelé leurs soutiens.

Le décret signé de la main du président de la République et rendu public dimanche 29 septembre a mis fin à l'emprisonnement de l'ancien maire de Dakar, qui purgeait une peine de cinq ans, confirmée en appel en 2018. L'homme était incarcéré à la prison de Rebeuss depuis 2017. Il a purgé près de la moitié de sa peine pour escroquerie sur des deniers publics.

C'est une décision inattendue! La grâce n'avait pas été demandée ni par ses avocats, ni par Khalifa Sall lui-même. C'est une initiative du président de la République. Les avocats contactés par voie de presse sont heureux, mais surtout, ils saluent cette volonté d'apaisement de la part du pouvoir. Hasard du calendrier ou pas, Macky Sall et Abdoulaye Wade, l'ancien président jusqu'alors ennemi juré de son prédécesseur, se sont affichés côte à côte vendredi et se sont réconciliés. Le président sénégalais tend la main à l'opposition. Cette opposition qui avait été exclue de la présidentielle de février.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

ÉDUCATION

Total E&P Congo inaugure une école maternelle à Djeno

A quelques jours de la rentrée scolaire, l'école maternelle de Djeno a fait son entrée au nombre des infrastructures dédiées à l'enseignement. Ses trois salles de classe construites par Total E&P Congo ont été inaugurées le 19 septembre 2019 par Martin Deffontaines, le Directeur Général de Total E&P Congo, assisté par plusieurs autres personnalités politiques locales, parmi lesquelles Mme Yolande Keta-Mbanguyd, l'administratrice-maire de l'arrondissement six Ngoyo.

Photo de famille autour du DG de Total E&P Congo et du maire de Ngoyo

L'éducation et l'insertion économique des jeunes sont les axes prioritaires de la politique sociale du groupe Total. Au Congo, il s'est engagé auprès des jeunes, soit dans la réhabilitation des salles de classes, soit carrément dans la construction pleine et la livraison d'écoles. La jeunesse est l'énergie de l'avenir, a indiqué le directeur général du groupe Total E&P Congo, dans un jeu de mots renvoyant à l'objet même du travail de Total, l'exploitation de l'énergie (pétrole et gaz).

Le nouveau bâtiment inauguré comprend: trois salles de classe pour les P1; P2 et P3; un bloc administratif et également trois bureaux, ainsi qu'un magasin de stockage. À l'extérieur, une aire de jeu. Tout cela pour que de tout petits enfants de Djeno puissent avoir l'opportunité d'apprendre, de s'épanouir, et de grandir dans un climat sain. «C'est donc un honneur pour Total E&P Congo, en tant qu'acteur majeur de l'énergie au Congo d'accompagner la réussite scolaire des enfants de Djeno. Je tiens à remercier la communauté de Djeno pour sa confiance et à remercier les équipes de Total E&P Congo qui depuis 2017, sont à pieds d'œuvre pour que ce projet se réalise. Et je tiens à remercier toutes les entreprises locales qui ont participé à la construction de cette nouvelle école maternelle: Rock services, Bj services, DFEP, Chapet Congo et Clo services», a dit le directeur général de Total E&P Congo.

Au nom de tous les enfants de la maternelle de Djeno, Julia Ntsieté Milandou, enfant de P3, a remercié le groupe Total E&P Congo pour ce don si précieux.

UNHCR
United Nations High Commissioner for Refugees
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les

REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Case postale 1093: **Tél: 06 808 13 24/05 737 37 03**
18, Avenue Emile Biayénda: **Fax: +41 22 739 7279**
Quartier Mission Catholique Sacré Cœur
Centre ville - Brazzaville / République du Congo

ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION DE DEUX (02) AVIS D'APPEL D'OFFRES DE SERVICE A L'UNHCR.

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance deux (02) avis d'appel d'offres à savoir:

1- Demande De Proposition N° HCR/BZV/UAL/ RFP/005/2019-gdsa pour le service de communication par réseau mobile au HCR en République du Congo»;

2- «Demande De Proposition NO HCR/BZV/UAL/AAO/016/2019-gdsa pour la fourniture de connexions Internet aux bureaux du HCR en République du Congo»

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré cœur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation à la même adresse, au plus tard le 28 octobre 2019 à 17 h 00.

Brazzaville, le 27 septembre 2019

Section Approvisionnements

Société des membres de la LÉGION D'HONNEUR
«Section Congo - Brazzaville»
- SMLH CONGO -

Brazzaville, le 28 septembre 2019

BUREAU EXECUTIF
10/2019/SMLHC.BE

Le Président du Bureau exécutif

MESSAGE DE CONDOLEANCES

Excellence, Monsieur l'ambassadeur,

C'est avec une grande émotion et consternation, que la section congolaise de la Société des membres de la Légion d'honneur a appris la triste nouvelle du décès du Président Jacques Chirac.

Nous partageons la peine du peuple français en ce moment de deuil national et vous assurons de nos sentiments affectueux. Nous venons vous témoigner notre compassion et notre solidarité conformément aux liens d'amitié qui unissent tous les membres de la Légion d'honneur.

Nous assumons ainsi notre part de douleur, d'autant plus que la plupart d'entre nous avons reçu la plus élevée des distinctions françaises sous les mandats présidentiels de l'illustre disparu.

Au nom du Bureau exécutif, je vous prie de transmettre au peuple français nos très sincères condoléances et l'expression de notre sympathie la plus profonde.

S.E.M. François Vincent Pierre BARATEAU
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
de la République Française au Congo

Gustave Rana ZOULA
Le Président

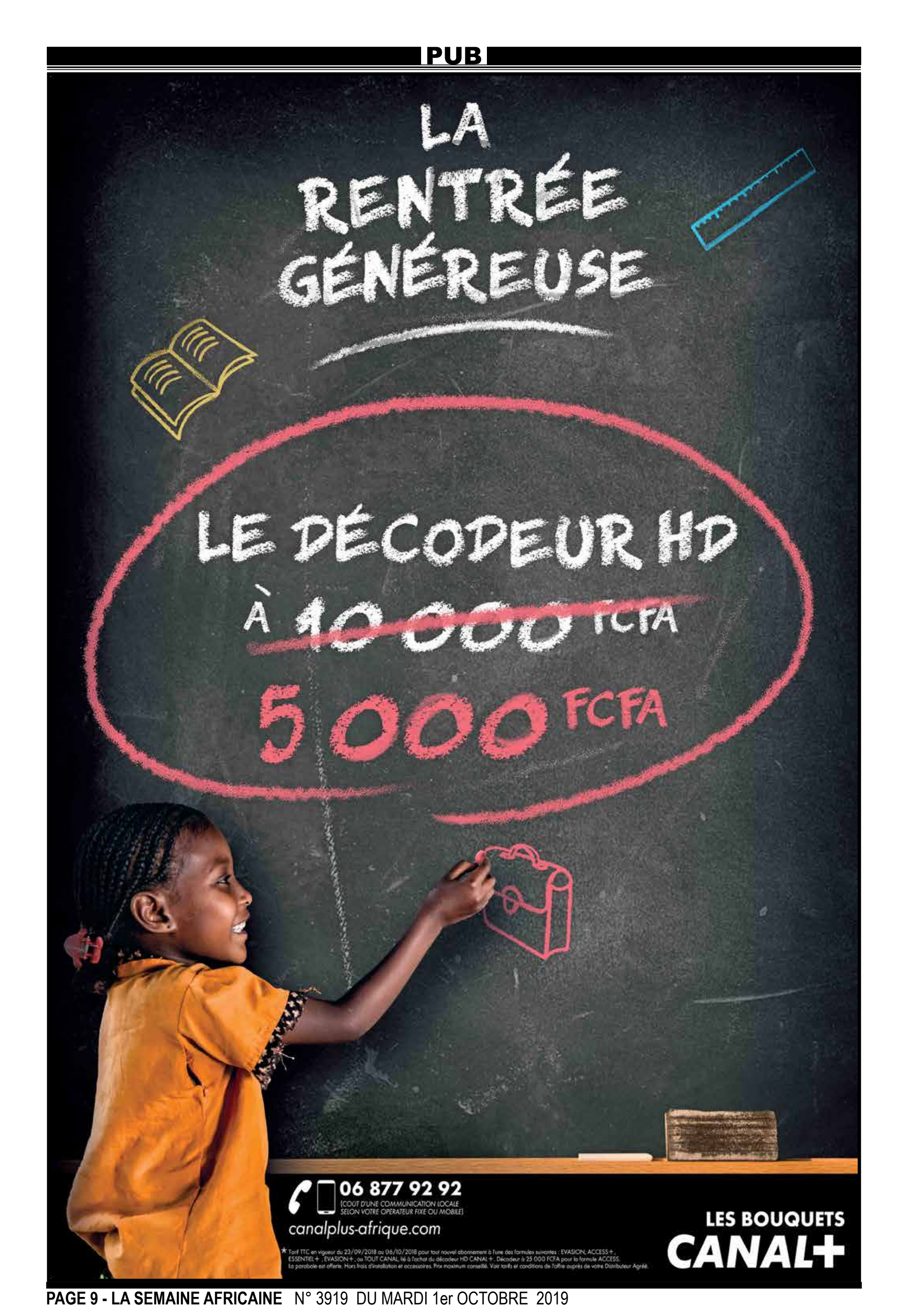
LA
RENTRÉE
GÉNÉREUSE
LE DÉCODEUR HD
À 10 000 FCFA
5000 FCFA
06 877 92 92
(COÛT D'UNE COMMUNICATION LOCALE
SELON VOTRE OPÉRATEUR FIXE OU MOBILE)
canalplus-afrique.com
* Tarif TTC en vigueur du 23/09/2018 au 06/10/2018 pour tout nouvel abonnement à l'une des formules suivantes : EVASION, ACCESS+, ESSENTIEL+, EVASION+, ou TOUT CANAL, lié à l'achat du décodeur HD CANAL+. Décodeur à 25 000 FCFA pour la formule ACCESS. La parabole est offerte. Hors frais d'installation et accessoires. Prix maximum conseillé. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.
LES BOUQUETS
CANAL+

RÉFLEXION

Une nouvelle année pastorale sans vicaire général dans l'archidiocèse de Brazzaville?

Qui l'aurait cru? Qu'après avoir passé 12 ans comme vicaire général, M. l'abbé Léonard Milongo, s'éloignerait de la sorte: sans discours (ni au revoir, ni remerciement), ni bilan pastoral… bien que présent à la dernière session précédant la clôture de l'année pastorale 2018-2019, rien ne laissait présager un tel départ de sa part, sauf bien entendu pour ceux qui étaient au secret de la chose. Tant de pourquoi continuent de trottiner dans les esprits du clergé congolais, les religieux et religieuses, les séminaristes, nos fidèles laïcs, devant cette sortie du «champ pastoral» qui laisse sur nos lèvres et nos langues un goût subjectif. Qui sera l'heureux élu, en espérant qu'il puisse accompagner l'évêque du lieu jusqu'à sa retraite? Viendra-t-il des pays du nord comme ce fut le cas pour le vicaire général sortant?

Abbé Eric Béranger Nsondé

1. Les origines du vicaire général

Dans la «Revue d'histoire de l'Eglise de France», Edouard Fournier exposant sur «les origines du vicaire général» qui lui a valu le grade de docteur en droit canonique, s'était proposé de montrer à partir de son analyse, que le vicaire général contrairement à une théorie assez répandue, devait se distinguer de l'official juridiquement et historiquement.
Juridiquement, leurs fonctions sont diverses: le vicaire général a toujours été chargé, dans tout ou partie du diocèse, de l'administration et de la juridiction gracieuse, l'official (le vicaire judiciaire) toujours chargé de la juridiction contentieuse; aussi est-ce à juste titre que le nouveau Code canonique de 1983 distingue expressément les deux charges.
Il s'agit maintenant de savoir si historiquement elles ont la même origine ou des origines séparées. Au lieu d'attaquer directement la question à l'aide des textes, M. l'abbé Ed. Fournier, suivant une méthode généralement abandonnée aujourd'hui, ira jusqu'à exposer les opinions antérieures des canonistes depuis Thomassin jusqu'à Schmalz. Il définit ensuite avec précision ce qu'il faut entendre par vicaire général, à savoir l'auxiliaire de l'évêque in spiritualibus et in temporalibus; mais il s'attardera encore à nous montrer les relations juridiques entre les fonctions de l'évêque et celles de l'archidiacre, que dom Gréa et quelques autres présenteront comme un vicaire général et par suite comme l'origine probable de l'official et du vicaire général proprement dit.
Cela étant, l'auteur conclut à bon droit que le vicaire général s'est confondu avec le procurator generalis, et non qu'il en dérive. En plus, les croisades rendirent les vicaires généraux indispensables, quand les évêques partaient pour la Palestine. Au XIIIe siècle, l'institution se développe. Les deux dénominations de vicarius et procurator se mêlent alors; ce n'est qu'à partir de Grégoire IX que prévaut l'expression vicarius generalis.
Le vicaire général se distingue désormais très nettement de l'official (Cf. E. Fournier, «Les origines du vicaire général», in: Revue d'histoire de l'Eglise de France, tome 9, n°45, 1923, pp. 524 - 525).

2. Ce qu'est un vicaire général de nos jours

Selon le droit de l'Eglise universelle, un vicaire général (appelé aussi VG, autrefois grand vicaire), est un clerc nommé par celui qu'il est appelé à seconder ou remplacer dans ses fonctions. Et ne peut être un parent de l'évêque (Can. 475). Le vicaire général doit être prêtre, avoir au moins 30 ans et posséder un doctorat ou une licence en droit canon en théologie, ou faire montre d'une compétence plus qu'ordinaire dans ces sciences ecclésiastiques (Can.478§1). S'il est évêque, il est également appelé «évêque auxiliaire».
Au vicaire général, en vertu de son office, revient dans le diocèse tout entier le pouvoir exécutif qui appartient de droit à l'évêque diocésain, à savoir: poser tous les actes administratifs à l'exception cependant de ceux que l'évêque se serait réservés ou qui requièrent selon le droit le mandat spécial de l'évêque (Can. 479 §1). Tenant compte des besoins pastoraux, avec une cinquantaine de paroisses aujourd'hui dans l'archidiocèse de Brazzaville, on ne saurait comprendre que ce poste puisse rester vacant pour longtemps. Dans le langage politique on parlerait d'un gouvernement sans premier ministre.
Ainsi donc, malgré les avancements à pas d'escargot dans la culture démocratique pour nos pays africains, nous retrouvons au moins des premiers ministres (jusqu'ici peu de femmes encore), a fortiori, dans l'Eglise. Un proverbe latin stipule: «Numquam ubi diu fuit ignis defecit vapor», c'est-à-dire, «là où il y a longtemps du feu, la fumée ne manque jamais». Nous espérons donc dans un bref délai une «fumée blanche» pour le futur vicaire général de l'archidiocèse de Brazzaville.

Don Eric Béranger N'SONDE
En mission pastorale en Italie

ANNONCE

L'abbé Guelor Evrard Nguiambo Ondze, directeur du séminaire Saint Pie X de Makoua dans le diocèse d'Owando, porte à la connaissance des curés de paroisses et parents que la rentrée scolaire 2019-2020 dans cette maison de formation aura lieu, le mardi 1er octobre 2019, à 18h. Elle concerne les élèves des classes de 6e, 5e, 4e et 3e. Ils sont admis avec l'accord de Mgr Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando.

La formation en pension complète au séminaire Saint Pie X couvre: - l'hébergement, - l'alimentation, - la scolarité, -la santé.
Le tout s'élève à 45.000 F CFA par mois et le paiement s'effectue chaque fin de mois. Pour les mois d'octobre et juin, 90.000 F CFA sont versés dès la rentrée.

Pour tout contact:

Abbé Guelor Evrard NGUIAMBO ONDZE
B.P.: 09, Tél.: 06 970 14 03 / 05 026 30 02

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINE
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE
N°009/2019/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN.CITE

Suivant Réquisition reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vu de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et les requérants suivants.

N°	N° DE REQUISITION	Références cadastrales				Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
1	9837 du 16/04/2019	Plle (s) 07	Bloc: 15	Section : ADG	Superficie : 450,00m²	NGOUAMBOUSSI	05	TCHIBINDA TATY Murphy Félix Rubiel et MAKELA C.G.D.
2	9582 du 18/12/2018	Plle (s) 06	Bloc: 41	Section : U	Superficie : 250,00m²	FOUCKS	03	BAKALA Paul Maurice
3	9907 du 07/05/2019	Plle (s) 05	Bloc: 119	Section : AF	Superficie : 406,79m²	SIAFOUMOU	05	LOEMBA SONIE Nadège
4	9801 du 26/03/2019	Plle ((s) 02	Bloc: 90	Section : AJ	Superficie : 500,00m²	MAKAYABOU 418	05	WANDO Lydie
5	9685 du 08/01/2019	Plle (s) 07	Bloc: 16	Section : ABW2	Superficie : 500,00m²	MONGO MPOUKOU	05	NGALIEME Arnaud Cyrley
6	9928 du 23/05/2019	Plle (s) 04	Bloc: 77	Section : CF	Superficie : 500,00m²	MONGO KAMBA	04	KONDI MONET Rhisse Bonarel Grapentin
7	9845 du 24/04/2019	Plle (s) 02	Bloc: 168	Section : ACG	Superficie : 500,00m²	KOUFOLI	05	MAKAYA NGALA Lidwine
8	9919 du 17/05/2019	Plle (s) 04	Bloc: 113	Section : AI	Superficie : 394,00m²	MAKAYABOU	05	BOUCKOULOU Caleb Gédéon
9	9841 du 19/04/2019	Plle (s) 05	Bloc: 244	Section : CK	Superficie : 445,80m²	MONGO KAMBA	04	NSIMBA Victoire
10	9939 du 31/05/2019	Plle (s) 15	Bloc: 54	Section : AF	Superficie : 499,25m²	SIAFOUMOU	05	LIKOUKA née OSSEKE Chimène Roséline
11	9855 du 26/04/2019	Plle (s) 05	Bloc: 160	Section : CK suite	Superficie : 4000,00m²	CITE AMERICAINE (Famille Tchiniambi-K)	04	DINGHAT Dominique Arnaud Christ
12	5994 du 06/01/2015	Plle (s)02	Bloc: 63	Section : AE	Superficie : 500,00m²	SIAFOUMOU (FamillePENGA)	05	NKOUKOULI NGAPAN Darchie Jessica
13	9798 du 26/03/2019	Plle (s) 01	Bloc: 223	Section : AD3	Superficie : 493,84m²	LOANGO (Famille MBOMLOUBOU	LOANGO	MASSANGA ZENGO MENAGE ISIA
14	9905 du 07/05/2019	Plle (s) 01	Bloc: 95	Section : ABD	Superficie : 400,00m²	VINDOULOU(Famille LOUSSIMINA)	04	MOMBOULI NKOUNKOU Adonaï Alphoncia
15	9859 du 30/04/2019	Plle (s) 04 Bis	Bloc: 79	Section : CG	Superficie : 250,00m²	MONGO MPOUKOU	05	DAMBA Benh Amour
16	8518 du 21/06/2017	Plle (s) 02	Bloc: 273	Section : CF2	Superficie : 500.00m²	VINDOULOU	04	BANGO Jean Claude
17	8425 du 05/05/2017	Plle (s) 17 et 18	Bloc: 15	Section : U	Superficie : 490.88m²	FOUCKS	02	LEGNONGO Odile
18	9843 du 23/04/2019	Plle (s) 10	Bloc: 430	Section : ABW	Superficie : 500.00m²	MONGO MPOUKOU (Famille MPOUKOU)	05	NDINGA née PASSY-NGUIMBI Naphtalie Ruth Valdy
19	6365 du 20/04/2015	Plle (s) 10	Bloc: 136	Section : CG	Superficie : 750.00m²	KOUFOLI (Famille TCHINIOKA KOUFOLI)	05	POATY Armand
20	6716 du 17/08/2015	Plle (s) 09	Bloc: 107	Section : AR	Superficie : 400.00m²	VOUNGOU	03	LOUBAKI Gaston
21	6720 du 17/08/2015	Plle (s) 06	Bloc: 131	Section : AF	Superficie : 400.00m²	SIAFOUMOU	05	NGUEBET Francette Vivalde
22	9118 du 12/03/2018	Plle (s) 04 et 06	Bloc: 320 bis	Section : ABW1	Superficie : 663.28m²	KOUFOLI	05	MOUNTOU née NKENENE NSONGOLA Synthia Chardene
23	9198 du 09/04/2018	Plle (s) 02	Bloc: 47	Section : ABW suite	Superficie : 500.00m²	MONGO MPOUKOU (Famille MPOUKOU)	05	WAMBA Michele Marie Thérèse
24	9679 du 28/12/2018	Plle (s) 05	Bloc: 63	Section : BZ1	Superficie : 500,00m²	TCHIBALA	05	MOUSSABOU Ianes Sirez
25	9724 du 08/02/2019	Plle (s) 03	Bloc: 67	Section : AT	Superficie : 400,00m²	MONGO KANZI	04	MOUTOU Colin Christ
26	8128 du 10/01/2017	Plle (s) 02	Bloc: 43	Section : AN	Superficie : 570,85m²	NKOUIKOU 2	04	MBANI Solange Blandine
27	1655 du 24/10/2011	Plle (s) 14	Bloc: 24	Section : P	Superficie : 329.906m²	SYMPATIQUE	02	ITOUA Ludovic
28	8412 du 02/05/2017	Plle (02	Bloc : 91ex90	Section : P	Superficie : 186,07m²	MVOUMVOU (RUE NGOUNDA N°15	02	Enfant NGUEOUYA
29	9541 du 09/11/2018	Plle (s) 07	Bloc: 53	Section : ACJ2	Superficie : 462.00m²	PLATEAU HINDA	04	NZENZA Godefroy
30	9958 du 14/06/2019	Plle (s)/	Bloc: /	section : /	Superficie : 3000.00m²	DIOSSO	LOANGO	SOBINO Fréderic
31	8849 du 17/11/2017	Plle (s) 05 et 06	Bloc: 26	section : AF	Superficie : 1000.00m²	SIAFOUMOU	05	YOUNDOUKA Aude Carine
32	9497 du 15/10/2018	Plle (s) 14	Bloc: 40	section : AB	Superficie : 1200,00m²	SONGOLO	05	DIANDAGA Bertille Jarelle Cardy
33	9802 du 26/03/2019	Plle (s) 09	Bloc: 93	section CG	Superficie : 500,00m²	KOUFOLI (Famille KONDI TCHITALI)	05	MOUBOUNGOULOU TSOKO Julienne
34	9957 du 12/06/2019	Plle (s) 08	Bloc: 96	section : R	Superficie : 1151.50m²	GRAND MARCHE	01	LA SUCCESSION MAVOUNGOU
35	2686 du 06/011/2012	Plle (s) 05	Bloc: 10	section : AR	Superficie : 317.91m²	VOUNGOU	03	KOUZONZISSA Xavier Destin
36	9954 du 11/06/2019	Plle (s) 06	Bloc: 12	section : AS	Superficie : 400,00m²	VOUNGOU	03	KIYENGUE Renaud
37	9938 du 29/05/2019	Plle (s) 18	Bloc: 116	section : AR	Superficie : 380.56m²	VOUNGOU	03	MBOUNGOU Paul Fleury
38	98454 du 23/05/2017	Plle (s) 02 bis	Bloc: 188	section : AE	Superficie : 250.00m²	SIAFOUMOU	05	NGOUASSO Ida Lydie Blanche
39	9965 du 19/06/2019	Plle (s) 08	Bloc: 199	section : AE	Superficie : 520,80m²	91 Rue Koutambika qtier SIAFOUMOU	05	LEMBE née ONDONGO Florence Gaëlle
40	9909 du 08/05/2019	Plle (s) 04	Bloc: 46	Section AH	Superficie : 442,35m²	LOANDJILI Village	04	TCHIBOTA NA-Y-LAUTH Ramma et NGANDOUNOU née NGANDOUNOU née TCHIBOTA MASSEV Valberane

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, a compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art.26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 19 Juillet 2019
Le chef de bureau

VATICAN

« La prison à vie n'est pas la solution des problèmes», estime le Pape

Le samedi 14 septembre, 11 000 membres de l'administration pénitentiaire italienne étaient rassemblés sur la Place Saint-Pierre pour une audience avec le Pape François. Dans son discours, le souverain pontife a prononcé de nombreuses paroles d'encouragement, invitant par exemple à ne jamais «étouffer la petite flamme de l'espérance».

Le Pape François au cours de l'audience avec l'administration pénitentiaire italienne - 14 septembre 2019.

Le Saint-Père s'est d'abord adressé à la police pénitentiaire et au personnel administratif des prisons italiennes, les remerciant pour leur travail «caché, souvent difficile et peu gratifiant, mais essentiel». Apportant leur soutien «à celui qui est faible», ils jettent «les bases pour une coexistence plus respectueuse et donc pour une société plus sûre», a souligné le Pape. Il les a aussi remerciés d'être «jour après jour des tisserands de justice et d'espérance».

S'appuyant sur un verset de la lettre aux Hébreux – «Souvenez-vous de ceux qui sont en prison, comme si vous étiez prisonniers avec eux» (He, 13, 3) – le Pape François leur a ensuite demandé de ne pas oublier «le bien que vous pouvez faire chaque jour». «Vous êtes des personnes qui, placées face à une humanité blessée et souvent dévastée, en reconnaissez, au nom de l'État et de la société, l'ineffaçable dignité», a-t-il ajouté, les encourageant à «être des ponts entre la prison et la société civile». En mettant en place «un réseau de compassion, vous pouvez dépasser les peurs réciproques et le drame de l'indifférence», a assuré le Pape.

Le Pape François a également demandé au personnel des prisons italiennes de ne pas se décourager, en dépit des tensions et des difficultés rencontrées. Il a notamment mentionné le «grave problème» de la surpopulation carcérale, qui suscite «un sentiment de faiblesse, voire d'épuisement», puis de méfiance. Face à cela, il est «essentiel de garantir des conditions de vie dignes, a estimé le Saint-Père, autrement les prisons deviennent des poudrières de colère plutôt que des lieux de réinsertion».

Dans une seconde partie de son discours, le Souverain Pontife s'est adressé aux aumôniers, religieux, religieuses et bénévoles qui œuvrent dans les prisons, leur demandant d'y être «les porteurs de l'Évangile». L'écoute doit être une de leurs qualités essentielles, tout comme l'humilité. Il est en effet essentiel de reconnaître ses propres pauvretés et d'accueillir la miséricorde de Dieu: «alors, pardonné, on devient témoin crédible du pardon de Dieu», a expliqué le Pape François. Ces personnes viennent aussi offrir la consolation et «se salir les mains» en annonçant la Parole. «Allez de l'avant avec générosité et joie, par votre ministère vous consolez le cœur de Dieu», a lancé le Saint-Père.

Puis c'est aux détenus eux-mêmes que le Pape s'est adressé, avec le mot «courage». «Courage, parce que vous êtes dans le cœur de Dieu, vous êtes précieux à ses yeux, et même si vous vous sentez perdus et indignes, ne vous découragez pas», a-t-il poursuivi, «vous êtes importants pour Dieu, qui veut accomplir en vous des merveilles». Le Saint-Père a demandé aux détenus de ne jamais se laisser «emprisonner dans la cellule obscure d'un cœur sans espérance». «Dieu est plus grand que tout problème, et il vous attend pour vous aimer», a-t-il assuré, conseillant de se tenir «devant le Crucifix, le regard de Jésus, devant Lui, avec simplicité, avec sincérité», pour laisser renaître la paix et la confiance. «Courage, n'étouffez jamais la petite flamme de l'espérance» a insisté le Pape.

Regarder vers un horizon de vie

Une petite flamme que toute société devrait alimenter, selon François, pour que «la peine ne compromette pas le droit à l'espérance, pour que soient garanties des perspectives de réconciliation et de réinsertion». Le Pape s'est élevé contre la «prison à vie», qui «n'est pas la solution des problèmes mais un problème à résoudre». Si «l'on enferme l'espérance dans une cellule, il n'y a pas de futur pour la société», a argumenté le Souverain Pontife. En conclusion de son discours, il a donc invité l'ensemble de son auditoire à être de véritables «témoins» du «droit à l'espérance» et du droit à une seconde chance.

DIOCÈSE DE POINTE-NOIRE (PAROISSE SAINT JEAN MARIE VIANNEY)

Vœux temporaires au sein de la congrégation des sœurs missionnaires de Nazareth

Les sœurs Marie Anne Dialembonkebi, Marie Madeleine Kombo, Marie Marthe Beribantou Nsoussi, Marie Rosalie Batoumeni et Marie Ange Louamba ont franchi le pas en émettant leurs vœux temporaires d'engagement dans la congrégation des sœurs missionnaires de Nazareth. Dimanche 15 septembre 2019 à la paroisse Saint Jean Marie Vianney, Mgr Miguel Angel Olaverri, l'évêque du lieu, a reçu ces vœux, assisté de Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, et de nombreux prêtres et religieuses.

Les nouvelles professes

Animée par la chorale Lumière de Saint Michel Archange de la paroisse Saint Jean Marie Vianney, la messe s'est déroulée dans une ambiance de fête. Les vœux temporaires, de trois ans, ont été prononcés devant la Mère supérieure, Madeleine Lydie Portella.

Après le rituel conduit par l'évêque, les religieuses ont été acceptées dans la congrégation des sœurs missionnaires de Nazareth qui a son charisme comme toutes les autres congrégations. Il est bon, de rappeler qu'un charisme n'est pas donné une fois pour toutes, ce n'est pas une chose privée, acquise, mais c'est toujours un don, c'est-à-dire qu'il est confié aux personnes qui le reçoivent, mais qu'il appartient toujours à l'Église, a indiqué Mgr Miguel Angel.

Dans son homélie tirée de l'évangile de saint Luc (Lc 15,1-32), et la parabole de la brebis perdue, l'évêque a souligné combien cette parole de vie s'appliquait aux chrétiens en tout temps. «Pour suivre Jésus, je dois me détacher de tout ce qui me retient en esclavage. Avec Jésus, on peut vraiment passer de la position d'esclave à la position d'ami et vous devrez réfléchir à ce que votre vie ne soit pas considérée comme un esclavage. Il faut s'asseoir pour calculer les forces spirituelles, voir les défis auxquels vous pouvez faire face et même ceux auxquels il faudra renoncer. Précisément, il faut le méditer et décider dans la liberté, dans la foi et dans la confiance totale en l'Esprit Saint. Parfois, nous pouvons oublier que chacune de nos activités, chaque jour de notre vie religieuse est destiné à notre sanctification».

Pour Mgr Miguel, les nouvelles sœurs qui ont prononcé la première profession doivent accepter que le Seigneur les a consacrées à lui. Elles doivent être fières de ce qu'elles sont dans la congrégation des sœurs missionnaires de Nazareth.

Aux noms des professes, sœur Marie Anne Dialembonkebi, a dit merci: «Nous rendons grâce à Dieu pour les merveilles qu'il a accomplies dans nos vies. Oui, l'appel que le Seigneur a adressé à notre égard, a été une manifestation de son amour de prédilection et de l'abondance de sa miséricorde. Qu'il en soit loué et glorifié davantage». Elle a remercié Mgr Miguel Olaverri, pour sa disponibilité et elle également dit merci à Mgr Louis Portella Mbuyu pour être venu animer leur retraite. Merci aussi aux parents qui ont accepté de donner leurs filles pour le service de l'Eglise comme religieuses.

Madocie Déogratias MONGO

VATICAN

Calendrier des célébrations liturgiques pontificales en septembre et octobre 2019

Le Bureau des célébrations liturgiques a rendu public le samedi 14 septembre 2019 le calendrier des prochaines célébrations qui seront présidées par le Pape François jusque fin octobre. Consistoire, synode, canonisations et mission sont au programme de ces semaines denses.

Le 29 septembre prochain - 26e dimanche du Temps ordinaire - sera célébrée la Journée mondiale du migrant et du réfugié, sur le thème "Il ne s'agit pas seulement de migrants". À cette occasion, le Pape François présidera une messe à partir de 10h30, Place Saint-Pierre.

Deux jours plus tard s'ouvrira le mois missionnaire extraordinaire, avec la célébration de l'office des Vêpres le mardi 1er octobre à 18h, en la Basilique Saint-Pierre.

Vendredi 4 octobre, le Pape procèdera à une ordination épiscopale, à 17h en la Basilique Saint-Pierre.

Le samedi 5 octobre, le Souverain Pontife présidera le Consistoire ordinaire public pour la création des nouveaux cardinaux, à 16h en la Basilique Saint-Pierre. 13 prélats, dont les noms ont été annoncés par François le 1er septembre dernier, seront créés cardinaux.

Le dimanche 6 octobre aura lieu la messe d'ouverture du Synode des évêques sur l'Amazonie. Elle sera présidée par le Saint-Père et commencera à 10h en la Basilique Saint-Pierre.

Le dimanche 13 octobre, le Pape François procèdera à la canonisation de cinq bienheureux – le cardinal John Henry Newman, sœur Giuseppina Vannini, sœur Maria Teresa Chiramel Mankidiyan, sœur Dulce Lopes Pontes et Marguerite Bays. La messe de canonisation débutera à 10h15 Place Saint-Pierre.

Le 20 octobre - 29e dimanche du Temps ordinaire – aura lieu la Journée missionnaire mondiale, sur le thème "Baptisés et envoyés: l'Église du Christ en mission dans le monde". À cette occasion, le Pape présidera une messe à 10h30 Place Saint-Pierre.

Une semaine plus tard, le 27 octobre, le Synode des évêques s'achèvera, et le Pape en célèbrera la messe de conclusion à 10h en la Basilique Saint-Pierre.

(D'après Vatican.news)

CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO (SECRETARIAT GENERAL)

Calendrier annuel 2019-2020

Année 2019

Du 7 au 13 octobre: 48e Assemblée Plénière au CIO/Brazzaville

Du 1er au 8 décembre: Retraite spirituelle des Evêques à Liambou/Pointe-Noire

Année 2020

25 janvier: Cérémonie d'échanges des Vœux au CIO/Brazzaville

Du 20 au 23 avril: Session Pastorale au CIO/Brazzaville

A retenir:

15 août: 60e édition de la Fête nationale du Congo (1960-2020)

COMMUNIQUÉ

Les abbés Guy Noël Okamba et Ildevert Mathurin Mouanga, respectivement, recteurs des Grands séminaires de philosophie Mgr Georges Firmin Singha et de théologie Cardinal Emile Biayenda, informent tous les séminaristes inscrits pour le compte de l'année de formation 2019-2020 que la rentrée académique aura lieu le samedi 12 octobre 2019 à 17h 00.

La présence de tous est de rigueur.

Tarifs d'abonnement

Congo	
6 mois	
Retrait sur place: 15.600	
Expédié: 23.400	
1 an	
Retrait sur place: 31.200	
Expédié: 46.800	
France, Afrique Francophone	
91 Euros	182 Euros
Autres pays d'Afrique	
96 Euros	
192 Euros	
Europe	
96 Euros	
192 Euros	
Amérique-Asie	
100 Euros	
200 Euros	

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Vers une rentrée scolaire apaisée?

A une semaine de la rentrée scolaire, le ministre de l'Enseignement primaire secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, s'est accordé avec l'ensemble des syndicats d'enseignants prestataires sur la prise en compte de leurs revendications par l'Etat. Dans cette même logique du dialogue, il s'est adressé aux équipes de maîtrise des établissements, en les appelant à plus de transparence et à une gestion orthodoxe des écoles.

Collinet Makosso et le syndicat des étudiants finalistes

La menace de grève des prestataires de l'enseignement qui planait sur la rentrée scolaire a été désamorcée. Au sortir du conclave avec le ministre Anatole Collinet Makosso, les représentants des collectifs des prestataires d'enseignement se sont dits satisfaits du fait que leurs préoccupations ont été prises en compte. Malgré le retard observé dans le paiement de leur bourse, les finalistes sortis des écoles professionnelles d'éducation avec lesquels le Gouvernement a signé en 2018 des accords d'affectation dans les établissements, vont renouer cette année avec les cours, en attendant la régularisation de la situation.

Avec l'affectation des étudiants finalistes, les bénévoles exerçant dans les établissements scolaires se sont inquiétés de leur sort quant à une éventuelle intégration dans la Fonction publique. En poste pour certains depuis cinq ou dix ans, ils ont été recrutés soit par les chefs d'établissements, soit par des autorités locales ou des syndicats d'enseignants. A ce jour, ils seraient environ 10. 000 bénévoles, d'après les rapports annuels envoyés par les chefs d'établissements au ministre. Seulement, ce dernier trouve ces chiffres superflus puisque dans certains établissements, comme à Brazzaville ou Pointe Noire, il n'y aurait pas nécessité de recruter des bénévoles. Aussi a-t-il fustigé le laxisme de certains chefs d'établissements qui, par des recrutements inopportuns, provoquent des conflits d'intérêt entre bénévoles, finalistes et fonctionnaires, notamment sur la répartition des emplois du temps. Comme il est avéré que la plupart des bénévoles recrutés sont fictifs, Anatole Collinet Makosso a demandé aux syndicats des bénévoles d'identifier leurs syndiqués réels et de produire de véritables listes de bénévoles. Celles-ci seront confrontées à celles transmises par les chefs d'établissements. L'objectif, a poursuivi le ministre, étant d'assainir le département de l'Enseignement général de cette cohorte de bénévoles afin de régulariser l'intégration des générations des finalistes qui s'ajoutent chaque année.

Les chefs d'établissements et des équipes de maîtrise

Autre sujet porté sur la table des négociations: la distribution de l'apport additionnel des parents d'élèves sur le financement de l'école. Les collectifs de prestataires indexent les chefs d'établissements qui, selon eux, émiettent ces fonds, en ne versant qu'une part aux finalistes. Ces collectifs affirment que le texte relatif au financement additionnel des parents d'élèves prescrit que les fonds récoltés reviennent à part égale aux bénévoles et à l'administration scolaire. Nul besoin d'associer les finalistes qui sont déjà pris en charge à travers une bourse mensuelle. Sur ce point, il s'est posé également le problème de l'insuffisance des fonds récoltés et leur déséquilibre entre établissements. Le ministre a proposé des mécanismes de péréquation financière entre les établissements afin d'améliorer le paiement des prestataires.

Par ailleurs, la mauvaise gestion des écoles par certains chefs d'établissement épinglée dans un récent rapport de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo a été au cœur de l'adresse du ministre aux équipes de maîtrise, à quelques heures de la rentrée des classes. Devant ce sombre tableau, le ministre les a exhortés au respect des textes réglementaires et législatifs, et à faire preuve de conscience professionnelle. Le rapport de l'APEEC qui fait état d'une opacité dans la gestion des fonds scolaires dans certains établissements s'avère un camouflet pour l'administration scolaire tout entière. «La seule façon de nous défendre, notre seul avocat, notre seul défenseur face à tout ce qu'on peut dire de nous, c'est la conformité à la législation scolaire. Dès l'instant où vous sortez des textes, vous donnez libre cours aux gens de dire de nous tout ce qu'ils veulent. Je voudrais vous inviter très chers chefs d'établissements, à rester fidèle aux textes», a recommandé le ministre. Il y a donc lieu de faire fonctionner différents organes de gestion de l'école tels les conseils d'administration, de discipline, de professeurs et des comités de gestion.

L'année scolaire 2019 - 2020 qui s'ouvre ce 1er octobre semble avoir des lendemains meilleurs, au vu du climat d'apaisement et de confiance qui prévaut actuellement entre les partenaires sociaux et le Gouvernement.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

SANTE

Le laboratoire Biogaran se lance au Congo

Laboratoire pharmaceutique français, Biogaran a lancé ses activités en République du Congo le 19 septembre dernier, à Brazzaville, devant un parterre des pharmaciens et des médecins. Proposant des produits génériques aux Congolais pour des soins à moindre coût, ce laboratoire entend sécuriser au mieux les patients.

Romain Pujol (à dr.:) éclairant les pharmaciens et medécins sur les génériques de Biogaran

Améliorer la prise en charge, le suivi et la sécurité des patients grâce aux médicaments génériques accessibles de qualité, telle est l'ambition du laboratoire Biogaran en terre congolaise. Il apportera également une information médicale actualisée aux professionnels de la santé, en garantissant la bioéquivalence dans le strict respect des standards certifiés par l'Agence européenne du médicament, a expliqué Romain Pujol, responsable des opérations en Afrique de l'Ouest et du Centre de Biogaran. En s'appuyant sur une étude réalisée au Congo sur les patients hypertendus. Sur 41% des cas, souligne l'étude, un tiers n'est pas traité et les deux tiers traités ne sont pas suivis. «La pharmaco vigilance que va assurer Biogaran permettra de mieux sécuriser les patients», a indiqué Pujol, en saluant les efforts que consent le Gouvernement dans l'amélioration de l'accès aux soins de qualité.

Biogaran offre 32 médicaments commercialisés en septembre 2019 dont 9 sont déclarés essentiels par l'OMS. La cardiologie, la gastrologie, la neurologie, l'inflammation-douleurs, l'urologie, l'oncologie sont les aires thérapeutiques que couvrent ces produits génériques. Le laboratoire propose également un dispositif de services pour encourager le bon usage et la bonne observance, a souligné le pharmacien Mahamoud Moutahirou. Il s'agit des visiteurs médicaux formés aux pathologies traitées par les médicaments Biogaran; d'une pharmaco vigilance rigoureuse garantissant la sécurité du patient, tout comme un packaging innovant qui garantit le bon suivi du traitement.

Evoquant les avantages de ces produits génériques sur l'économie des ménages, le pharmacien Mampouya a révélé qu'ils sont 20 à 30% moins chers et permettent d'empêcher les patients à se procurer les faux médicaments.

Le Dr Etienne Mokondji Mobe s'est réjoui du lancement des activités de Biogaran au Congo. Selon lui, le laboratoire pharmaceutique français va contribuer efficacement à la lutte contre les faux médicaments. «50% des médicaments vendus sur Internet sont faux et 20 à 60% des faux médicaments sont en circulation: le cas des antipaludiques est catastrophique», a-t-il fait savoir. Aussi a-t-il exhorté les médecins et les pharmaciens à travailler conjointement pour l'intérêt du patient qui doit être mis à l'abri du faux médicament.

Viclaire MALONGA

EDUCATION

Une école consulaire chinoise ouvre ses portes à Brazzaville

Le ministre de l'Enseignement général Anatole Collinet Makosso a procédé le 27 septembre à l'inauguration de l'Ecole internationale chinoise de Brazzaville. Cet établissement privé d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire a pour vocation d'initier les apprenants à la culture chinoise. La cérémonie a eu lieu en présence de l'attaché culturel à l'Ambassade de Chine au Congo, M. Tong Yang.

Les officiels posant dans la cour de l'établissement

L'Ecole internationale chinoise de Brazzaville va dispenser des cours en anglais, en français et en chinois. Le programme reste congolais et les élèves se présenteront aux examens d'Etat en vigueur au Congo, a précisé Cheng Feng, directeur de cet établissement consulaire. Il permet aux élèves d'être ouverts sur l'international grâce à son contenu linguistique et culturel, a-t-il poursuivi.

Une des salles de l'école inaugurée

En garantissant une meilleure qualité des infrastructures et une meilleure qualité des apprentissages, l'Ecole internationale chinoise de Brazzaville ne fait qu'améliorer l'offre privée de l'éducation au Congo qui reçoit près de 30 % des élèves, a fait savoir le ministre Anatole Collinet Makosso. Il a interpellé en outre les promoteurs des écoles privées qui font valoir les programmes étrangers au détriment du programme congolais. «Il faut qu'on arrête avec ces formes de propagande qui consiste à dire que nous sommes une école privée au Congo mettons en œuvre tel programme. Non, il faut dire, nous sommes une école privée au Congo mettons en œuvre les programmes du Congo qui sont des programmes bien pensés, bien conçus, mais avec la possibilité de proposer autre chose comme l'apprentissage d'une langue étrangère. Le fait d'apporter quelque chose d'étranger n'enlève pas à l'enseignement au Congo la pertinence et la qualité de ses programmes» a-t-il insisté.

Le ministre a souligné par ailleurs l'importance de cet établissement qui raffermit les relations sino-congolaises dans le secteur de l'éducation, tout en rappelant qu'il existe une école consulaire congolaise en Chine.

Construite par la société chinoise Jiangsu Provincial Construction, l'Ecole Internationale chinoise de Brazzaville s'étend sur une surface de 1.300 mètres carrés et comporte un bâtiment de trois niveaux.

E. M-O.
et Diachiley MASSAMBA
(Stagiaire)

PARCELLE A VENDRE

La parcelle est située à un bel emplacement, au croisement de la rue Abala et l'avenue Marien Ngouabi dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangaï. Non loin de l'école de la liberté.

Pour tout contact aux fins de plus amples informations:

Tél.: 06 840 02 99 / 04 031 10 99.

SANTE

«La rage tue, faites vacciner vos chiens, chats et singes»

Le 28 septembre 2019 a été célébré la 13e Journée mondiale de la rage sur le thème: «Vacciner pour l'éliminer», est utilisé pour: assurer que les chiens restent à jour de leur vaccination- en tant que rappel aux propriétaires de chiens, aux professionnels de santé et au Gouvernement; aider les personnes qui ont besoin à rechercher et obtenir une prophylaxie post exposition- à travers les professionnels de santé et les éducateurs; s'engager à l'atteindre l'objectif d'éliminer les décès humains par la rage d'ici à 2030.

La rage est une maladie évitable par la vaccination, tant chez l'homme que chez l'animal.

Nous détenons des chiens, des chats et même des singes que nous ne vaccinons pas. Cela constitue un danger permanent pour la population.

Aucune activité structurée de lutte contre la rage n'est entreprise à ce jour. Le diagnostic de laboratoire n'est pas toujours réalisé pour confirmer les cas cliniques en médecine humaine. La population et le personnel de santé sont sous-informés sur la rage. Les données épidémiologiques dont nous disposons sur ce sujet sont encore parcellaires et imprécises. Elles ne couvrent pas l'ensemble du pays et, par conséquent, ne permettent pas de mener des actions de contrôle et de prévention de la rage.

Ainsi, on meurt parfois de la rage, sans savoir que c'est de cela dont il s'agit. Or cette maladie mortelle attaque les nerfs et abîme irrémédiablement le cerveau. En cas de morsure ou autre contact, il faut donc réagir vite. La prophylaxie post-exposition est insuffisamment réalisée, en raison de son coût élevé et de la faible sensibilisation de la population exposée.

Par ailleurs, il faut renforcer la prévention par des stratégies basées sur des campagnes de vaccination canine, la lutte contre les chiens errants, l'accessibilité, voire la gratuite´ de la vaccination antirabique, en cas de prophylaxie post-exposition et la collaboration multisectorielle impliquant les secteurs de la sante´ humaine et animale, les autorités politiques et la population.

La rage est l'affaire de tous: n'attendons plus pour nous mobiliser

Malgré les travaux de Louis Pasteur considérés comme étant très salutaires pour l'humanité, la rage demeure, de nos jours, une menace potentielle pour 3,3 milliards de personnes vivant dans les parties du monde où elle sévit de manière endémique, principalement en Afrique et en Asie. Toutes les dix minutes, une personne décède de rage dans le monde, soit environ 55 000 victimes, dont 20 000 en Inde et 24 000 en Afrique. Les enfants sont particulièrement les plus exposés. C'est le triste bilan encore constaté à ce jour. Pourtant, elle peut être éliminée. C'est pourquoi, aujourd'hui, chaque mort de plus est une victime de trop.

Dieudonné Fernand Bibaloud

La rage est une maladie trop souvent sous-estimée, il est urgent que chacun prenne conscience que des solutions existent. Vacciner 70 % des chiens dans les zones à risque permet de mettre fin à la rage chez l'homme.

Eliminer la rage chez l'homme, la contrôler chez l'animal

Elle se transmet à l'homme par la salive des animaux infectés lors d'une morsure ou d'une égratignure. Lorsque ses symptômes apparaissent chez l'homme, l'issue est fatale. Dans notre pays, la situation n'est pas tout à fait connue. Car, elle survient principalement dans des communautés rurales reculées où des mesures de prévention de la transmission à l'homme ne sont pas mises en œuvre. La sous-notification des cas de rage empêche, par ailleurs, la mobilisation de ressources pour l'élimination de la rage transmise par le chien.

La rage peut être évitée

Pour cela, il faut une action collective multiforme allant à la vaccination massive des chiens vers la sensibilisation et la formation du grand public pour qu'il connaisse mieux sa responsabilité vis-à-vis de l'animal, la meilleure manière d'éviter les morsures et la conduite à tenir en cas de morsure. La rage peut être éliminée, car il existe des vaccins sûrs, efficaces et financièrement abordables contre la rage canine. Nous pouvons avoir un accès facile à des vaccins de qualité pour conduire les campagnes de vaccination et contrôler les foyers.

Rompre le cycle de transmission

La vaccination d'au moins 70% des chiens interrompt le cycle de transmission chez les chiens et vers l'homme. Le programme de lutte contre cette maladie doit inclure les chiens errants et prévoir l'option de contrôle des populations canines.

En cas de morsure

Une personne mordue par un chien enragé conserve une chance de survie, si la plaie est immédiatement nettoyée avec le plus grand soin, à grande eau et au savon, et si une prophylaxie post-exposition adaptée est mise en place à temps (vaccination complète et immunoglobulines pour les cas graves).

Une surveillance indispensable pour orienter les actions

La surveillance de la rage est une composante essentielle dans le contrôle de cette maladie. Elle permet d'obtenir des données épidémiologiques fiables afin d'entreprendre des activités de lutte efficace et durable et d'amener les décideurs de l'introduire dans leur priorité de santé publique.

Efforts coordonnés de lutte contre la rage

La vaccination de masse des chiens est la mesure simple la plus rentable pour endiguer et éliminer la rage canine. Cependant, le succès de la lutte contre la rage dépend aussi de mesures telles que: la gestion des populations de chiens et principalement la responsabilisation des propriétaires; la notification obligatoire des cas de rage humains et animaux; la mise à disposition de procédures diagnostiques fiables; la réalisation d'autopsies pour confirmer la cause du décès sur les cas présumés de rage; ainsi que l'amélioration de la coordination entre l'ensemble des secteurs publics impliqués dans la lutte contre cette maladie. Seul un effort collectif où sont associés les différents départements ministériels, la société civile et les partenaires techniques et financiers peut venir à bout de cette maladie à travers l'organisation de campagnes de sensibilisation et de mobilisation des populations sur toute l'étendue du territoire national. Les pouvoirs publics doivent, très tôt, prendre les mesures nécessaires face à la maladie et limiter ses répercussions. Parmi ces mesures: l'adoption d'un plan stratégique de lutte contre la rage, la mise sur pied d'unités spécialisées dans les domaines de la recherche et de dépistage de la maladie et la constitution d'un stock annuel suffisant de vaccins anti rage au niveau national. «La rage tue, faites vacciner vos chiens, chats et singes une fois chaque année». C'est l'annonce que nous lançons aux détenteurs des animaux de compagnie dans le cadre de la Journée mondiale contre la rage au Congo.

Dieudonné Fernand BIBALOUD
Docteur vétérinaire

SANTÉ

Services de beauté: Et l'hygiène?

La réutilisation sans précaution de matériels piquants professionnels (tondeuses, aiguilles, peignes, ciseaux, taille-ongles…) est un facteur de risque. Une contamination à plusieurs maladies et infections contagieuses est possible dans les salons de soins de beauté à Brazzaville.

Des maladies contagieuses comme le VIH /SIDA, l'hépatite B et C, la pédiculose rodent toujours, mais les populations ne semblent pas toujours en être conscientes…

Dans les salons de coiffure, le constat fait est que devant plusieurs clients et devant la masse de travail qui s'accumule surtout en week-end, les coiffeurs ou les coiffeuses ne pensent plus à la sécurité des clients, mais à la rentabilisation de leur business. On passe de la tête d'un client à l'autre pas à stériliser leurs outils de travail d'un client à un autre, avec les mêmes instruments.

La tondeuse, qui est l'outil principal utilisé pour la coiffure des hommes, est un instrument susceptible de blesser le client lors de la coiffure. Dans 10 salons parcourus, 8 ne pensent pas à la nettoyer avec un désinfectant entre chaque client. Pourtant, il est recommandé de désinfecter ces instruments à la fin de chaque activité.

Du côté des femmes, l'outil le plus répandu, c'est l'aguille pour le tissage. Les mêmes aiguilles sont utilisées sur toutes les clientes tout au long de la journée. L'observation fait sur ce dispositif montre que certaines coiffeuses, par inattention, ne savent pas toujours éviter de blesser ou de faire mal aux clientes, les amenant à pousser des cris de douleur. On se retrouve devant le même scénario dans la manucure et la pédicure. Ciseaux et taille-ongles y blessent aussi. Donc, attention: danger!

Lucia Esther Egnouka

Lucia Esther EGNOUKA
(Stagiaire)

La Semaine Africaine votre journal

ALLIANCE DU SECTEUR PRIVE DE LA SANTE

Téléphone: (242) 06 621 94 05
République du Congo

Brazzaville, le 30 septembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Dr Jean Daniel Ovaga participe à l'Assemblée d'Addis-Abeba de la Fédération Africaine du secteur privé de la santé

Président de l'Alliance du secteur privé de la santé (ASPS) du Congo-Brazzaville, le docteur Jean Daniel OVAGA, médecin directeur général de la Clinique médicale Sécurex, participe, du 7 au 10 octobre, à Addis-Abeba, en Ethiopie, à l'assemblée de la Fédération africaine du secteur privé de la santé, en qualité de directeur de la région Afrique centrale de cette organisation qui œuvre pour l'augmentation d'une offre de soins de qualité sur le continent.

Cette assemblée dans la capitale éthiopienne de cette panafricaine du secteur privé de la santé qui regroupe cinq sous-régions que sont les zones Nord, Ouest, Centrale, Est et Australe devra permettre l'ancrage institutionnel de cette organisation sanitaire au sein de l'Union africaine.

Présidé par le docteur Amit N. Thakker, la Fédération africaine du secteur privé de la santé est un organe faitier indépendant qui regroupe les cinq entités sous-régionales des secteurs privés de santé. Elle entend renforcer l'unité d'action de ces structures ainsi que leur réseautage pour favoriser les échanges d'expériences qui devront permettre d'accélérer le développement des soins de santé abordables, accessibles et de qualité sur le continent.

Impulsée par l'Initiative santé en Afrique, un programme de la Société financière internationale (SFI) du groupe de la Banque mondiale, l'Alliance du secteur privé de la santé (ASPS) du Congo-Brazzaville a été créée en 2012 avec entre autres buts, l'entretien de l'esprit de solidarité et d'entraide entre les membres, la défense de leurs intérêts dans le strict respect des lois et règlements, de la déontologie et de l'éthique médicale. L'établissement des partenariats avec les pouvoirs publics ou les tiers dans l'élaboration, l'exécution et le suivi des politiques d'amélioration du système national de santé s'ajoute à ces premiers objectifs.

Organisation patronale qui regroupe en son sein le médical, le pharmaceutique et les tradipraticiens, l'ASPS se positionne comme une force de propositions crédible du Gouvernement, à travers le partenariat public-privé.

Le Département de la communication
de L'Alliance du secteur privé
de la santé

ARTS

Les lauréats de l'édition 2019 de la RIAC ont été primés

«Réinventer le monde…à l'aube des traversées», tel a été le thème de la 8e édition de la Rencontre internationale d'art contemporain (RIAC) qui s'est déroulée du 4 au 22 septembre 2019, à Brazzaville. Un événement qui a clos ses portes par la remise des prix aux artistes qui se sont illustrés. C'était le dimanche 22 septembre, aux ateliers Sahm, au quartier la Glacière, à Bacongo, le 2e arrondissement de la capitale congolaise. Les lauréats ont reçu divers prix spéciaux, des stages de formation, des bourses, et autres primes d'encouragements.

La RIAC 2019 a connu la participation de plus de 80 artistes de 14 nationalités, venus des quatre coins du monde, avec l'appui technique des experts artistiques français, sénégalais, béninois, camerounais, martiniquais et congolais dans plusieurs domaines: danse, théâtre, critique d'art, photographie, peinture et sculpture.

Les participants à la RIAC 2019

Durant trois semaines, les participants ont partagé et échangé sur différentes thématiques réparties en cinq ateliers spécialisés animés par des experts en arts plastiques, la prise de vue, la formation en peinture avec les matériaux de récupération, l'amélioration des techniques en langage et écriture, en art dramatique, danse et chorégraphie, percussions, ainsi qu'en critique d'arts.

Lors de la cérémonie de clôture, de nombreux prix ont été décernés aux lauréats, avec des prix spéciaux aux artistes venus du Bénin, du Cameroun, du Sénégal et de l'Afrique anglophone pour une invitation à la 9e édition de la RIAC en 2020.

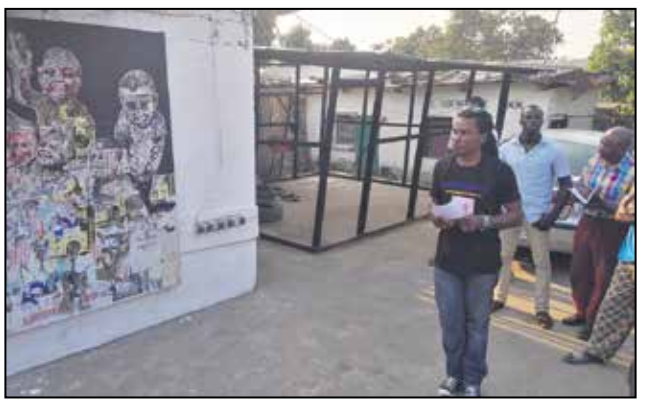

Pendant l'exposition de peinture

De même, avec l'appui de l'ambassade de France et de l'Institut français du Congo (IFC), la Directrice des Ateliers Sahm, Bill Kouelany, a primé des artistes pour leur créativité et la performance dans la réalisation des œuvres de l'esprit.

Au total, trois bourses pour Madagascar, deux prix pour participer à la Biennale de Kampala, en Ouganda, deux stages en France, au festival de Paris, quatre autres bourses féminines suisses aux artistes congolaises, des prix d'encouragements aux jeunes talents et un prix au plus jeune peintre de cette édition, ainsi que l'invitation de 20 artistes des Ateliers Sahm au festival de Dakar, en 2020.

La 8e édition de la RIAC a été également marquée par des ateliers: slam, animé par Capitaine Alexandre (Cameroun); performance (Issa Nyaphaga, Cameroun, et Didier Manuel (France); critique d'art (Lionel Mang, Cameroun); vidéo d'art-photographie (Elise Fitte-Duval, Martinique); gastronomie (Diouf Samba, Sénégal); arts plastiques (Soly Cissé, Sénégal), etc.

«Cette année, nous nous retrouvons avec 80 artistes de 13 nationalités, contre 70 l'an dernier. C'est le rôle de l'IFC et de l'ambassade de France au Congo de participer au rayonnement de la culture congolaise et française», a confié Marie Audigier, directrice déléguée de l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville.

Slam, exposition de peinture, installation artistique, performances vocales, de danse contemporaine, d'animation musicale et de dégustation culinaire ont été les autres faits marquants de la clôture de la RIAC 2019.

Sévérine EGNIMBA

ROMAN

«Telles des fleurs qui éclosent», le coup d'essai de Rodolsy Rony Makosso

Auteur de «Délestage criminel ou la nuit fatale», une nouvelle publiée dans l'Anthologie «Écrire à Pointe-Noire» (Editions Acoria, Paris, 2018), Rodolsy Rony Makosso a ouvert son compteur bibliographique. Grâce à «Telles des fleurs qui éclosent», un roman de 112 pages vendu à 700 F.CFA, paru aux Editions Le Lys Bleu.

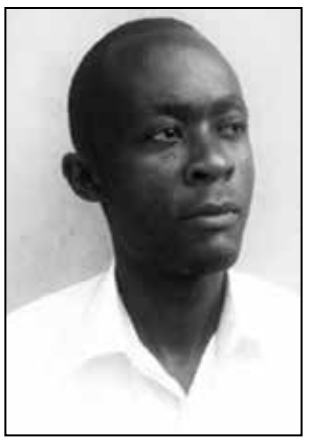

Rodolsy Rony Makosso

La couverture du livre

Résumé: Muana Nsoni est orphelin de mère. A 15 ans, il quitte le toit parental par manque d'estime de son père et de sa marâtre. Il fait de petits boulots, loue un studio à Dibodo, un quartier négligé de la ville. Trois jeunes, qui traînent dans les rues, squattent une maison en chantier et vivent des larcins, lui proposent d'intégrer leur groupe. Une nouvelle page de sa vie s'ouvre lorsqu'il rencontre Papa Miyéké, un écrivain. Celui-ci l'oriente dans la découverte de ce qu'il est appelé à accomplir. A 20 ans, Muana Nsoni sort de ses tourments. Il retrace, dans un cahier-journal qu'il tient depuis son enfance, les chroniques de son quotidien, mais aussi celles des enfants, dont la vie a volé une partie du destin.

Natif de Pointe-Noire, la capitale économique congolaise, l'auteur de *«Telles des fleurs qui éclosent»* est lauréat de plusieurs Prix littéraires de son pays.

La sortie de son coup d'essai est prévue pour début octobre de cette année.

V.C.Y.

LCDE
La Congolaise Des Eaux

COMMUNIQUÉ

Il nous a été signalé que des personnes mal intentionnées circulent dans les quartiers, objet des travaux du Projet d'Extension en zones Périphériques et de renforcement du Service d'eau potable à Brazzaville (PEPS). Ces personnes exigent aux paisibles populations, en attente d'un branchement au nouveau réseau d'eau tel que prévu par le projet, le paiement d'une certaine somme d'argent pour frais de souscription.

La Direction de La Congolaise Des Eaux (LCDE) tient à informer l'opinion nationale et toute sa future clientèle qu'elle n'a, à ce jour, mandaté aucune personne ou groupe de personnes à cet effet.

Seules les équipes de l'ONG Eau et Assainissement pour l'Afrique (EAA) en charge du volet Information Education Communication (IEC) sont officiellement habilitées à communiquer et sensibiliser les populations, dans le cadre de ce projet.

Les modalités de paiement des frais de souscription des abonnements seront organisées conjointement par La Congolaise Des Eaux (LCDE) et l'ONG, sous la coordination exclusive de La Congolaise Des Eaux (LCDE).

La Congolaise Des Eaux (LCDE) en appelle donc à tous les habitants des zones bénéficiaires du projet à être vigilants et à dénoncer toute personne suspecte et non mandatée.

Les quartiers concernés par ce projet sont, entre autres: Bilolo Académie, Ngambio, Itsali, Inzouli, Cité des 17 Makabandilou, Massengo 3 Poteaux, Impoh-Manianga Massengo Domaine, Ngamakosso, Kombo-Matari, Mayanga, Moussosso.

Toute personne surprise en flagrant délit fera l'objet de poursuites judiciaires.

Fait à Brazzaville, le 2 6 SEPT 2019

La Direction.

EXPOSITION DE PEINTURE «PRÊTE-MOI TON RÊVE»

La deuxième étape aura lieu à Dakar

Après Casablanca, au Maroc, le tour revient à Dakar, la capitale sénégalaise, d'accueillir du 6 décembre 2019 au 28 janvier 2020 au Musée des civilisations noires, l'exposition de peinture itinérante africaine «Prête-moi ton rêve». Une initiative de la Fondation pour le développement de la culture contemporaine africaine (FDCCA) dont la première étape a eu lieu du 18 juin au 31 juillet 2019 à la Villa d'Anfa.

L'étape dakaroise de l'exposition panafricaine itinérante sera conçue par les commissaires Yacouba Konaté et Brahim Alaoui, et par le comité scientifique du Musée des Civilisations Noires. En parallèle de l'exposition principale, le musée accueillera une exposition hommage dédiée à un groupe d'artistes sénégalais.

L'exposition carte blanche intitulée «Les Émergents» sera confiée au jeune commissaire El Hadji Malick Ndiaye au musée Théodore Monod de la capitale sénégalaise.

Enfin, durant toute la durée de l'exposition, des conférences et tables rondes seront organisées autour des thèmes «Déberlinisation», «Contemporanéités africaines», «Paradigme panafricain du 21e siècle», «Défis scientifiques, technologiques et industriels du 21e siècle», «Religions et sociétés, l'Afrique et ses diasporas».

A titre de rappel, l'acte 1 de l'exposition «Prête-moi ton rêve» a rassemblé plus de cinquante oeuvres de 28 artistes africains rénommés, dont la Congolaise Bill Kouelany, directrice artistique des Ateliers Sahm, une plateforme culturelle des arts (plastique, littérature, cinéma, théâtre, musique, danse).

En parallèle, la Fondation pour le développement de la culture contemporaine africaine a présenté deux autres expositions: un «hommage» à l'artiste plasticien Farid Belkahia avec pour commissaire Fatima-Zahra Lakrissa et une exposition carte blanche confiée à la commissaire Syham Weigant sur le thème de l'amour.

Enfin, quatre tables rondes thématiques en rapport avec la création artistique contemporaine étaient organisées tout au long de l'exposition. Elles ont donné lieu à des débats riches et animés.

Cette première étape a rempli les objectifs que la Fondation s'était fixés: présenter des valeurs sûres de l'art contemporain africain aux Africains, favoriser les échanges entre artistes africains, montrer la vitalité et la diversité de la scène artistique africaine en Afrique et donner une visibilité aux artistes locaux.

L'exposition a également provoqué une véritable adhésion et un engouement inédit dans le milieu artistique africain.

Vue de l'exposition à Casablanca © Fouad Maazouz

V.C.Y.

MINISTERE DES POSTES DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE
Central African Backbone
CAB Congo
Unité de Coordination du Projet

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

PROJET DE LA DORSALE A FIBRE OPTIQUE D'AFRIQUE CENTRALE(CAB) - COMPOSANTE CONGO

Référence de l'accord de financement : 2000200000001

N° d'Identification du Projet : P- CG- GB0-002

Le projet de la dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de constituer une base de données des fournisseurs et prestataires pour l'année 2020.
Les domaines concernés sont :
-Fourniture de bureau et consommable informatiques ;
-Fourniture du matériel et équipement informatique ;
-Maintenance de la climatisation et électricité ;
-Maintenance équipements informatiques et bureautiques ;
-Entretien et maintenance de véhicule de type TOYOTA;
-Plomberie et sanitaire ;
-Service de sécurité
-Service d'entretien ;
-Services de traiteur ;
Aux offres devront être jointes les documents ci-après :
-Une lettre de manifestation d'intérêt ;
-Le dossier administratif et fiscal (RCCM, RC, SCIEN/ SCIET, Patente en cours, NIU).
-Les références aux prestations similaires.
Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 12 octobre 2019 à 16h00 et porter expressément la mention «Avis à Manifestation d'Intérêt en vue de constituer une base de données des fournisseurs et prestataires pour l'année 2020.»

Unité de Coordination du Projet CAB – République du Congo
À l'attention : M. Yvon Didier MIEHAKANDA, Coordonnateur du projet CAB-Congo
Rue Locko Issac, derrière l'ambassade des Etats Unis
Tel : +242 06 835 00 41
Mail : contact@cabcongo.com; omfnadin@gmail.com

Yvon Didier MIEHAKANDA
Coordonnateur du projet CAB-Congo

Délégation en République du Congo

croix-rouge française

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE SUIVI ACTIVITES WASH

Dans le cadre du projet « renforcement des capacités de la Croix-Rouge Congolaise pour une amélioration durable de la santé et de l'accès à l'éducation dans le département de la Bouenza » mis en œuvre par la Croix-Rouge Congolaise (CRC) et la Croix-Rouge française (CRF), il est notamment prévu :
* De réaliser en sous-traitance 10 ouvrages d'approvisionnement en eau potable équipés de Pompe à Motricité Humaine (PMH).
* De réaliser en sous-traitance 10 blocs latrine VIP à trois cabines avec lave-main.
Pour ce faire, la Croix-Rouge française emploiera un (1) responsable suivi des activités WASH, qui sera en charge de seconder le Chef de projet, en contrôlant les travaux de génie civil et d'hydraulique réalisés en sous-traitance.
Zone administrative: Madingou (Département de la Bouenza) ;
Durée du Contrat : 12 mois ;
Statut : Salarié(e) ;
Responsabilités principales :
Sous la supervision du Chef de projet, le Responsable suivi des activités WASH doit :
1. Effectuer le suivi et contrôle des travaux en sous-traitance.
2. Assurer un reporting interne auprès de son responsable.
3. Assurer un archivage des documents de travaux.
4. Suivi des procédures interne de la CRF.
5. Participer à la représentation de la CRF, de la CRC et du mouvement CR dans la Bouenza.

Formation
Diplôme dans le domaine du génie-civil ou de l'hydraulique.
Niveau Bac + 3 minimum.

Expérience
Au moins deux (2) ans d'expérience à un poste similaire.
Avoir travailler pour une composante de mouvement Croix-Rouge Croissant Rouge est un plus.
Autres capacités requises
* Autonomie.
* Capacité à vivre dans un milieu rural isolé, dépourvu des principaux services de base (eau potable, électricité, …)
* Très bonne capacité d'écoute, de compréhension et de concertation.
* Aptitude de prise de décision.
* Très bonne capacité rédactionnelle.
* Forte motivation à travailler sur le terrain.
* Forte motivation à travailler en partenariat très étroit avec un partenaire national.
* Esprit d'analyse et de synthèse, disponibilité, discrétion, rigueur.
* Aptitude à travailler sous pression ;
* Polyvalence, sérieux ;
* Honnête.
* Sens du relationnel, dynamique, réactivité, force de proposition.

Constitution du dossier :
•Curriculum Vitae
•Lettre de motivation adressée au Chef de Délégation CRF en République du Congo
•Copie légalisée du diplôme ou des diplômes
•Certificat de travail ;
•Copie d'une pièce nationale d'identité
Tout dossier incomplet sera tout simplement écarté.
Lieu de dépôt des dossiers et retrait des TDR :
•Délégation de la CRF (voir 'Elvyne SIASSIA, Département de la Logistique)
ou par E-mail à monsieur Patrice NGOULOU NGOULOU, Responsable des Ressources Humaines (rh-congo.frc@croix-rouge.fr)
NB :
•Dernier délai de dépôt des dossiers, mercredi, 14 octobre 2019 à 16h30 mn.
•L'enveloppe doit obligatoirement porter l'intitulé du poste.
•Les Termes de références sont disponibles au bureau de la Délégation de la Croix-Rouge française (voir guérite sécurité)

Fait à Brazzaville, le 24 septembre 2019

Pierre GIRAUDBIT
Chef de Délégation

FOOTBALL

Etoile du Congo, super club de l'année!

Un autre trophée national fait le bonheur d'Etoile du Congo cette année: la Super coupe. Elle l'a conquise à l'issue du duel qui l'a opposée à l'AS Otohô, dimanche 29 septembre 2019 au Stade Marien Ngouabi, à Owando.

Le public attendait beaucoup de cette explication au sommet, étant donné le très récent palmarès des deux protagonistes: AS Otohô, champion national, et l'Etoile du Congo, vainqueur de la Coupe du Congo. Curieusement, elle s'est révélée une rencontre à sens unique, l'Etoile du Congo ayant filé trois buts à son adversaire, et sur le terrain de ce dernier, sans en prendre un seul: 3-0!

On le voit: les Brazzavillois d'Etoile du Congo ont manqué de répondant en face, au point qu'ils ont été comme amenés à enfoncer des portes ouvertes. Et le match a sombré dans la monotonie, avant de devenir ennuyeuse.

En inscrivant le premier but à la 33e minute de jeu, sur penalty, Deldy Goyi a ouvert la voie du succès à l'Etoile du Congo. Ce but n'a pas déclenché une sorte de révolte de la part de l'AS Otohô. Bien au contraire, la suite sera impitoyable pour les poulains du président Maixent Raoul Ominga. Comme hypnotisés, ils ont assisté, impuissants, au double passage dévastateur de Rochel Kivouri (83e) et de Mattheus Botamba (89e). L'Etoile du Congo venait ainsi d'achever ce qu'elle avait si bien commencé.

L'Etoile du Congo après son éclatante victoire au stade Marien Ngouabi d'Owando

Ce trophée de plus dans l'escarcelle d'Etoile du Congo est la deuxième Super coupe victorieuse de son histoire. Il vient comme pour fixer l'Etoile du Congo au gotha national du football congolais en 2019.

Depuis sa première édition, la Super coupe ne sourit qu'aux vainqueurs de la Coupe du Congo: Etoile du Congo aux dépens de l'AS Cheminots en 1995, AC Léopards au détriment des Diables-Noirs en 2009 et 2012.

Pour l'histoire, la Super coupe a un ancêtre: la ''Coupe de l'Unité'' organisée par la Fédération congolaise de football (FECOFOOT) le dimanche 20 septembre 1987. Entre l'Etoile du Congo, alors championne nationale, et l'Inter Club, vainqueur de la Coupe du Congo.

Un fiasco! Parce que l'Etoile du Congo n'attacha point d'importance à cette confrontation. Elle aligna en effet contrairement au règlement de l'époque, plusieurs joueurs non éligibles, tels que Michel Biangué et Jean-Claude Mfourga (Kotoko de Mfoa), Pascal Nsah et Mbon Etou (Télésport), Moumpolo ''Zagalo'' (Sucosport) et Mouendongo (Patronage Sainte-Anne). Cela augura le forfait. Ce qui se produisit. Pourtant, le match eut lieu, tout en connaissant déjà l'issue avant le coup d'envoi. Le deux équipes se quittèrent dos à dos (1-1), mais le trophée échut aux militaires d'Inter Club…

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Etoile du Congo bat AS Otohô (3-0). Arbitre: Jean-Pierre Nguiéné. Buts: Deldy Goyi (33e sur penalty), Rochel Kivouri (83e) et Matheus Botamba (89e).

AS Otohô: Perauld Ndinga; Gloire Yila Dibata, Carof Bakoua, Landry Nsenda Bakima, Dimitri Bissiki-Magnokélé; Junior Ngoma Nzaou, Yanick Tusilu Bazola, Omame Ngapami Moba; Biassadila Mouanga, Jaurès Ngombé, Yanick Mbemba Bokoye. Coach: Ghislain Tchiamas.

Etoile du Congo: Evan Dikamona; Dorvel Dibékou, Julfin Ondongo, Varel Rozan, Willy Dégou ; Gédéon Madinda, Gauthier Madzou, Migon Etou Mbon; Deldy Goyi, Yann Mokombo, Gotron Ngouénimba. Coach: Cédrick Nanitélamio

BOXE

Ce Yoka, terreur des rings en France!

Beaucoup de Congolais suivent avec intérêt la carrière et les exploits de Tony Yoka, un boxeur français d'origine congolaise qui, à force de cogner sur ceux qui osent l'affronter, conquiert le public et acquiert de la célébrité dans le monde de la boxe professionnelle. Yoka, «un nom bien de chez nous», disent-ils. Mais, serait-il donc leur compatriote?

Tony Yoka

Les amoureux congolais du noble art ont raison de chercher à connaître les origines africaines de Tony Yoka, champion olympique des lourds. D'autant que samedi 28 septembre 2019 à Nantes, ce garçon de 27 ans a encore ajouté une victime à son palmarès, l'Allemand Michaël Wallisch. Un combat réglé rapidement au bout de trois rounds. Yoka a expédié son adversaire au tapis grâce à un uppercut violent, l'obligeant à mettre un pied à terre. Et l'arbitre a mis tout aussi rapidement fin au combat.

Au total, c'est le septième combat professionnel victorieux de Yoka en autant de combats depuis son arrivée dans un monde professionnel qu'il a rejoint après sa médaille d'or aux Jeux Olympiques de Rio. Six de ses victoires l'ont été par KO. En amateurs, Tony Yoka qui toise les 2m, a livré 72 combats, en a gagné 60 et perdu 12. Sacré Yoka!

Tony Yoka (Victor et James sont ses deux autres prénoms) naît le 28 avril 1992 à Paris, d'une mère française et du boxeur congolais Victor Yoka dont la carrière pugilistique fut stoppée pour raisons médicales. Yoka père n'est pas inconnu des milieux de la boxe congolaise. Il a vécu à Brazzaville, où il a évolué dans les rangs de la défunte section boxe d'Etoile du Congo dans les années 80 avant de disparaître dans la nature. On a signalé plus tard qu'il s'était envolé pour la France où il avait continué à boxer. Cependant, il est davantage citoyen congolais de la République Démocratique du Congo que du Congo-Brazzaville.

Un dirigeant de la Fédération congolaise de boxe (FECOBOXE) nous a fait le plaisir de préciser les origines authentiques du père de Tony. Il a rendu énormément service à ceux qui ne cessent de s'arracher les cheveux, alors que la boxe congolaise déplore un déficit criard de boxeurs de talent depuis la retraite d'Anaclet Wamba.

Jean ZENGABIO

FOOTBALL FÉMININ

Berjona Mbemba, première Congolaise entraîneuse des Diables-Rouges

Des femmes dans le giron des techniciens du football national, dominé par des hommes! Une première. C'est chose faite avec la promotion dont ont bénéficié Berjona Mbemba, nommé à la tête des Diables-Rouges dames, et Elie Carmelle Bayéni Loukombo, comme adjointe

Intéressons-nous dans cette livraison à Berjoma Mbemba, la première entraîneuse des Diables-Rouges dames. Elle secondait déjà Marie-Joseph Madiénguéla qu'elle remplace, en application des nouvelles directives de la FIFA qui recommande aux associations nationales membres de nommer des dames à la tête de leurs sélections dames. L'équipe nationale féminine de football du Congo est désormais sous ses ordres.

Vingt-six ans d'âge bientôt, Berjona Mbemba ne sort pas du néant. Elle a contracté le virus du football en 2009, l'année où elle a obtenu le BEPC. Le FCF La Source l'accueille jusqu'en 2014. Dès son admission au Bac, elle est aussi reçue au concours d'entrée à l'Institut supérieur d'éducation physique et sportive (ISEPS) et espère voir son rêve se réaliser dans cet établissement universitaire de sport. Elle choisit la spécialité football et obtient la licence au terme de ses études.

Son ambition était, depuis, de

Berjona Mbemba

devenir entraîneuse de foot. Elle le devient en décrochant d'abord la licence fédérale d'entraîneur B après un stage organisé par la Fédération congolaise de football (FECOFOOT), puis la licence fédérale A. Ces diplômes lui ont permis de coacher sucessivement le Football club féminin La Source, puis AS Ntsiemba, une équipe masculine de Ligue 2 de Brazzaville.

Depuis quelques semaines, elle est à la tête des Diables-Rouges dames. Et à peine nommée, un rendez-vous l'attend: le tournoi de l'UNIFFAC (8 pays de la zone 4) prévu du 4 au 13 octobre en Guinée équatoriale. *«Le football féminin congolais est au plus bas niveau. Ce tournoi nous aidera à relancer notre équipe nationale qui n'existe presque plus. La FECOFOT a mis à ma disposition le minimum».*

Berjoma Mbemba a retenu 25 joueuses pour préparer au mieux ce tournoi de la zone 4 Afrique centrale.

Davy Dimitri MACKITA
(Stagiaire)

ATHLÉTISME

Les championnats du monde ont débuté dans la nuit du vendredi au samedi 28 septembre à Doha (Qatar). Le public sportif africain a naturellement un oeil sur ses athlètes. C'est la Kényane Ruth Chepngetich sur marathon qui a offert la première médaille d'or à l'Afrique. Le sprinteur sud-africain Akani Simbine a manqué de peu le podium sur 100m, et son compatriote sauteur Luvo Manyonga n'a pas réussi à garder sa couronne. L'Ivoirienne Marie-Josée Ta Lou a glané la mdéialle de bronze sur 100m. Le Burkinabè Zongo a terminé aussi avec une médaille de bronze au cou sur le podium du triple-saut. Nous y reviendrons prochainement avec forces détails.

HANDBALL/COUPE D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS

Et si DGSP montait encore sur le podium?

Parmi les trois équipes qui représenteront leur pays à la 41e édition des Coupes d'Afrique des clubs champions, les férus congolais du jeu à sept suivront DGSP dames qui découvrira pour la première fois cette compétition. Son président général, le colonel Serge Oboa, fonde bien des espoirs sur la compétition qui va s'ouvrir à Praia (Cap Vert), du 4 au 14 octobre prochain.

Il s'agit d'abord pour le président général de DGSP de confirmer la bonne prestation d'avril dernier à Oujda (Maroc), d'où l'équipe était rentrée avec la médaille de bronze au cou à l'occasion de la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe à laquelle elle participait pour la première fois aussi. Ensuite, tenter d'améliorer cette performance. C'est l'objectif qu'il s'est fixé. *«Tout cela paraît possible, si vous avez fait d'utiles mises au point pendant la phase de préparation ponctuée par des matches amicaux (NDLR: à Kinshasa). Ajoutez à cela la solidarité et la cohésion, rien ne sera impossible»*, a déclaré Serge Oboa en s'adressant, dimanche 29 septembre, au staff technique et aux joueuses quelques heures avant leur départ le lendemain pour Praia.

Les filles de DGSP peu avant leur départ à Praia

Invité par la CAHB, DGSP n'est pas pris en charge par le ministère des Sports. *«Nous avons mis le minimum pour que vous puissiez défendre les couleurs du club et du pays. Des gens ont fait des sacrifices énormes pour cela. Nous avons donc joué notre partition. En contrepartie, nous attendons au moins le podium»*, a-t-il insisté.

Neuf équipes féminines se sont engagées dans cette compétition. DGSP dames se trouve dans le groupe le plus relevé des dames. Il est vrai que les Congolaises de DGSP rencontreront en phase de poules Primeiro de Agosto (Angola), Héritage (RDC), FAP (Cameroun), Bandama HC (Côte d'Ivoire). Abo-Sport, l'autre porte-drapeau du handball féminin congolais, est dans le groupe B, avec Petro Atletico (Angola), Evabuka (RDC), Atletico Mindelo (Cap Vert). Cela promet de grandes oppositions et des matches pleins d'engagement, d'intensité et de générosité. D'autant plus que c'est du beau monde qu'il y aura à Praia.

Quant à l'Etoile du Congo, engagé dans la version hommes, elle en découdra au premier tour avec Zamalek (Egypte), Widad Smara (Maroc), FAP (Cameroun) et Deportivo Praia (Cap Vert).

G.-S.M.